

CAMEROON
AGRICULTURAL
PLANNING AND
POLICY
PROJECT

Handwritten notes:
1/2-11/28/66
66



Produced with technical assistance from Washington State University
and the Consortium for International Development under
funding from USAID/Cameroon Contract No. 631-0059-C-00-9015-00

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF AGRICULTURE

INTRODUCTION A L'ETUDE
SUR LA DEFINITION D'UN PROGRAMME
DE DEVELOPPEMENT DE LA
PRODUCTION ET DE LA
COMMERCIALISATION DES FRUITS ET
LEGUMES AU CAMEROUN

Prepared by the staff of

DIRECTION DES ENQUETES AGRO-ECONOMIQUE
ET DE LA PLANIFICATION AGRICOLE

SERVICE DES ETUDES STATISTIQUES
AND AGRO-ECONOMICS

Juillet 1991

Cameroon Agricultural Policy and Planning Project

*Produced with technical assistance from Washington State University
and the Consortium for International Development under
funding from USAID/Cameroon Contract No. 631-0059-C-00-9015-00*

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

DIRECTION DES ENQUETES AGRO-ECONOMI-
QUES ET DE LA PLANIFICATION AGRICOLE

SERVICE DES ETUDES STATISTIQUES
ET AGRO-ECONOMIQUES

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

INTRODUCTION A L'ETUDE SUR LA DEFINITION D'UN
PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION ET
DE LA COMMERCIALISATION DES FRUITS ET LEGUMES
AU CAMEROUN

Juillet 1991

TABLE DES MATIERES

	Pages
Résumé.....	I
1ère partie: Synthèse des connaissances actuelles sur le secteur des fruits et légumes :	
Introduction.....	1
I. Historique de la production fruitière et légumière au Cameroun.....	2
II. Organisation de la production.....	3
III. Encadrement technique et organisation institutionnelle.....	5
IV. Recherche agronomique.....	7
V. Commercialisation des fruits et légumes	8
VI. Potentialités et contraintes.....	9
2ème partie : Annexe 1 des rapports de mission	
- Rapport de mission province de l'Ouest...	1
- Rapport de mission province du Littoral..	6
- Rapport de mission province de l'Est.....	10
- Rapport de mission province du Sud.....	27
3ème partie: Annexe 2 des synthèses des études	
- Analyse de la situation actuelle de la filière fruits et légumes et ses pers- pectives.....	1
- Rapport sur l'exploitation optimale des aéroports internationaux dans le cadre de la diversification des exportations.....	9

- Rapport de la mission d'évaluation de la production horticole et fruitière de Août 1990 COLEACP.....	28
- Etude sectorielle "Fruits et Légumes" au Cameroun GTZ.(1991).....	32
- Etude de pré-investissement de 1986 réalisée par la Chambre d'Agriculture (document révisé en 1987).....	36
- Données régionales sur les provinces de l'Ouest et du Nord-Ouest 1986.....	38
- Etude sur la production et la commercialisation des cultures maraichères dans le Nord-Cameroun FSAR 1984.....	42
- Possibilités de développement des cultures fruitières au Cameroun J.Y Rey (IRA).....	47
- Etude de la commercialisation des produits vivriers au Cameroun 1972.....	61
- Plans fruitier et légumier nationaux.....	61

4ème partie: Annexe 3 Des tableaux statistiques.

R E S U M E

Une étude pour la relance des filières fruits et légumes répond aux exigences des nouvelles orientations de la politique agricole du Cameroun. Il s'agit compte tenu du comportement défavorable du marché international vis-à-vis de nos produits agricoles de base (cacao, café, coton), de diversifier les productions et les exportations en ciblant de plus en plus les créneaux porteurs.

Le privilège accordé par les programmes anciens à ce dernier groupe de produits en raison de la masse de devises qu'il octroyait à l'économie a entraîné une atrophie progressive des filières fruits et légumes, alors que leur stade de développement était encore loin d'être satisfaisant.

Les statistiques des importations d'origine ACP de la CEE révèlent que le quota des exportations des fruits et légumes acquis par le Cameroun en 1984 a connu une diminution brutale et continue, ce qui est illustré ci-dessous pour l'ananas, le haricot vert et la banane.

Evolution des importations d'origine camerounaise de la CEE en tonnes

Période Spécifications	1984	1985	1986	1987	1988	1989
Ananas	3.304	4.25	2.778	1.947	820	727
Haricot vert	1.604	1.530	991	123	142	297
BANANES	54.157	53.540	52.718	46.749	35.863	54.629

Pour apprécier judicieusement la situation telle qu'elle se présente au Cameroun, il conviendrait de faire la comparaison dans la même période de l'évolution des exportations avec les pays tels que la Côte d'Ivoire, la Costa-rica, le Kenya et le Ghana (voir tableaux en annexe). Un tel rapprochement témoigne que les efforts du Cameroun dans ce domaine n'ont pas du tout été satisfaisants.

Les objectifs d'une relance des exportations des fruits et légumes consisteraient d'une part à réaménager la place de la filière à l'intérieur d'une politique globale des productions agricoles adaptée à la conjoncture économique ambiante, et d'autre part à reconquérir tous les marchés perdus au sein de la CEE, et même en conquérant de nouveaux.

Il a été inventorié au moins une dizaine d'études réalisées dans le secteur des fruits et légumes de 1972 à 1990. Si les préoccupations immédiates de toutes ces études n'ont pas toujours été les mêmes, l'identification d'un potentiel physique et commercial fort appréciable du pays en a été un dénominateur commun. Tout le problème dès lors c'est trouver comment valoriser le potentiel ainsi identifié.

Il n'y a pas que des potentialités à avoir été identifiées lors des différentes investigations, mais également de contraintes telles que l'organisation déficiente de la production et de la commercialisation, le mauvais état des pistes de collecte, une réglementation et un environnement institutionnel inadaptés et ainsi que les habitudes alimentaires qui sont unanimement évoquées.

Une descente sur le terrain d'une équipe de cadres de la DEAPA/MINAGRI en Mai 1991 a donné une fois de plus l'occasion de reconfrmer les mêmes observations.

Les solutions préconisées par bon nombre des études sont aujourd'hui anachroniques. En effet le décor de l'environnement économique et institutionnel a beaucoup évolué par rapport à la période de l'analyse. Au regard du reste des résolutions contenues dans les rapports considérés, et eu égard à la situation actuelle du secteur des fruits et légumes, les solutions devraient être discriminées en mesures à court terme et celles à moyen terme.

Les mesures à court terme sont celles qui consistent à organiser ce qui existe déjà au niveau de la production, de la commercialisation, de l'environnement institutionnel et de la réglementation.

Les mesures à moyen terme consisteraient en la restructuration profonde de la filière, partant de la recherche agronomique jusqu'aux aspects des débouchés en passant par la transformation. Cette seconde phase nécessite des études approfondies. Il faudrait rappeler qu'une restructuration du genre proposé ici a déjà été faite pour la banane, ce qui a permis de relancer ce secteur, les effets positifs de cette opération n'ont pas tardé à se faire sentir.

l'organisation de ce qui existe déjà devrait passer par un regroupement des opérateurs par produit, l'identification et la responsabilisation d'une structure gouvernementale légère mais opérationnelle d'appui et de suivi des groupements des opérateurs dont le mandat détaillé devrait être déterminé par des termes de référence à élaborer.

Le démarrage sur des bases saines de ce programme nécessite la tenue au préalable d'un séminaire regroupant les principaux intervenants dans le secteur des fruits et légumes au Cameroun. Le COLEACP, la GTZ et d'autres organisations internationales pourraient éventuellement contribuer à la tenue de ces assises.

Le séminaire ainsi proposé permettra au gouvernement de définir de concert avec les opérateurs eux-mêmes les actions les plus immédiates à entreprendre compte tenu des multiples problèmes que ceux-ci ont toujours évoqués, et de rétablir la confiance de l'Etat dans le soutien à leurs opérations. Ce soutien de l'Etat ne saurait être négligeable. Il devrait être centré sur l'information, la formation des opérateurs, la recherche permanente des débouchés et l'amélioration du cadre institutionnel.

Par ailleurs dans la situation camerounaise, il y a lieu de distinguer deux groupes de produits suivant l'importance économique à savoir :

- les fruits et légumes nobles parmi lesquels s'inscrivent la banane, l'ananas, la tomate et dans une certaine mesure le haricot vert et l'oignon ;
- le groupe des fruits et légumes secondaires à l'instar des agrumes (oranges, mandarines, pamplemousses, citron) mangues, goyaves, avocat, safou, piment, gombo, pomme de terre, laitue, choux, papaye, pastèques pour ne citer que ceux-là.

Les produits du premier groupe sont ceux pour lesquels il conviendrait de trouver des solutions et d'agir avec urgence eu égard à la vitesse d'évolution du marché international.

Voilà donc ainsi résumé en quelques pages l'essentiel de ce qui pourrait ressortir de la synthèse de ce document de travail préparé avec l'aide financière du Projet CAPP (USAID) N°631-0059, uniquement pour la mission FAO attendue au Cameroun conformément aux termes de l'Accord de Projet TCP.CMR/0054/A signé le 14 Février 1991./-

SYNTHESE DES CONNAISSANCES ACTUELLES SUR
LE SECTEUR DES FRUITS ET LEGUMES

INTRODUCTION

BEST
AVAILABLE

En prélude à une mission de la FAO requise pour définir un programme de développement de la production et de la commercialisation des fruits et légumes au Cameroun, des investigations préliminaires ont été réalisées par la DEAPA/MINAGRI appuyée par le projet politique et planification agricole (USAID) en vue de fournir une base de travail à cette mission. Ces travaux préliminaires comportaient quatre parties :

- 1- La collecte et la synthèse des études déjà réalisées dans le domaine de la production et de la vente des fruits et légumes;
- 2- La collecte des données statistiques disponibles;
- 3- L'analyse du cadre institutionnel de la commercialisation des fruits et légumes;

4- Des descentes sur le terrain dans les régions qui de par leur importance dans la production et/ou la commercialisation des fruits et légumes présentent un intérêt certain dans la production de ces cultures. Descente également dans les régions qui de par leur éloignement et leur enclavement risquent de ne pas faire l'objet d'une visite par la mission de la FAO.

Le présent rapport comporte 2 parties principales. La première partie donne un aperçu général et sommaire de la situation actuelle de la production fruitière et légumière au Cameroun. Plus spécifiquement, cette partie présente l'organisation de la production et de la commercialisation, l'encadrement technique et le cadre institutionnel, le point sur la recherche agronomique, et enfin, les potentialités et les contraintes dans ce secteur.

Il est très important de noter que cette analyse ne porte que sur les problèmes d'ordre général communs à toutes les zones de production. Il convient de souligner que les particularités régionales, qu'elles soient d'ordre écologique, culturel, infrastructurel et autres, sont très accentuées quand on passe d'une région à une autre, et ont un impact considérable sur la nature, l'importance et l'organisation aussi bien de la production que de la commercialisation. Elles méritent de ce fait une attention particulière et une analyse profonde dans le cadre d'une étude complète de la filière fruits et légumes.

La deuxième partie est une série d'annexes portant sur le bilan de la Recherche Agronomique, la synthèse des études réalisées dans le domaine des fruits et légumes, le rapport des missions effectuées dans les Provinces de l'Est, de l'Ouest, du littoral et du Sud ; et enfin quelques données statistiques.

Pour mieux saisir la problématique de la production fruitière et légumière au Cameroun, il faut analyser le contexte historique de ces spéculations. S'il est difficile de situer avec exactitude à quelle période ces cultures furent introduites au Cameroun, on peut néanmoins suivre l'évolution de leur importance dans le temps, évolution qui a été façonnée par les différentes politiques agricoles mises en place par le Gouvernement.

Au lendemain de l'indépendance, l'accent fut mis particulièrement sur les cultures de rente (café, cacao, coton etc) dans le souci d'accroître les revenus dont le gouvernement avait besoin pour le démarrage de sa jeune économie, et ceci au détriment des cultures vivrières. Ce n'est qu'au milieu des années 70 que des actions concrètes furent entreprises par le Gouvernement pour la promotion des cultures vivrières avec entre autres la création de la MIDEVIV (mission de développement des cultures vivrières et maraichères) en 1973 pour promouvoir le développement des périmètres vivriers autour des centres urbains, et plus tard la production et la distribution des semences sélectionnées. S'il est vrai que la MIDEVIV, aujourd'hui dissoute, fit de gros efforts dans le domaine de la multiplication des plants fruitiers, notamment dans la région de NTUI, Province du Centre, force est de constater que cette action fut sans grande envergure sur le plan national ; et la composante production légumière ne vit jamais le jour. Dans l'ensemble aussi bien au niveau des services traditionnels du Ministère de l'Agriculture qu'au niveau des projets de développement, le programme fruits et légumes fut toujours considéré comme une activité très secondaire, quand il n'était pas tout simplement inexistant.

Cette situation était encouragée par le peu d'enthousiasme que la production des fruits et des légumes soulevait en milieu paysan. Deux raisons principales à cela. La première est liée aux habitudes alimentaires des populations. En effet, les fruits et dans une moindre mesure certains légumes ne font pas partie des habitudes alimentaires de la plupart des populations et encore moins, de leurs activités de production. La plupart des plants fruitiers qu'on rencontre ici et là dans les villages et qui sont généralement francs de pieds servent d'agrément ou sont utilisés pour l'alimentation des animaux domestiques. Ceux des fruits (tels que les safoutiers et les avocatiers) et des légumes qui sont couramment consommés, leur production est essentiellement destinée à l'autoconsommation. Ceci se traduit par l'absence sur une bonne partie du pays d'une tradition arboricole. La deuxième raison est qu'il n'était jamais venu à l'idée des paysans qu'ils pouvaient accroître leur revenu en vendant les fruits et des légumes, occupés qu'ils étaient par les cultures de rente qui bénéficiaient de toute la sollicitude des pouvoirs publics.

BEST
AVAILABLE

cette situation va évoluer à la fin des années 80 avec la baisse drastique des cours des produits de base, le désengagement progressif de l'Etat des actions de soutien à la production des cultures de rente (suppression des subventions etc) et une demande accrue des fruits et légumes sur les marchés urbains, ce qui les rend de plus en plus rémunérateurs. C'est ainsi qu'aujourd'hui la production légumière mais aussi fruitière, occupe une place de plus en plus importante dans les activités agricoles de certains paysans.

Par ailleurs une élite de plus en plus nombreuse s'intéresse aujourd'hui à ces spéculations encouragée entre autres par le gouvernement qui veut faire de ces produits l'une des pièces maîtresses de sa nouvelle politique de diversification de la production agricole.

Il reste néanmoins que le retard accumulé dans la promotion des cultures fruitières et maraîchères est à l'origine des contraintes que rencontre le développement de ces cultures.

II - ORGANISATION DE LA PRODUCTION

2-1 Production fruitière

Le Cameroun, de par sa diversité écologique offre une gamme très variée des fruits. Les principales espèces rencontrées sont : l'ananas, la banane, l'avocatier, le safoutier, le manguiers, les agrumes, les goyaviers, les noix de coco, les papayes et bien d'autres.

La production fruitière est l'oeuvre de 3 groupes d'opérateurs : les petits paysans et les plantations industrielles et entre ces deux groupes nous avons les plantations de moyenne envergure détenues généralement par les élites.

2-1-1 La production paysannale

la production fruitière paysannale est essentiellement celle des plants de case, quoi qu'en nombre parfois élevé, on y rencontre surtout des manguiers, les avocatiers, les safoutiers, des goyaviers, des papayers et des agrumes. Ces plants sont disséminés dans les concessions paysannes ou coexistent étroitement avec les autres cultures vivrières. Dans l'ensemble, ces arbres sont francs de pieds et sont le plus souvent abandonnés à eux-mêmes sans entretien adéquat. Les variétés sont locales et la multiplication quasi-spontanée. Il s'agit beaucoup plus d'une arboriculture sentimentale (cas où le paysan apprécie un fruit au cours d'un déplacement et décide de le planter chez lui), que d'une activité de production à proprement parler. Quelques plantations plus organisées ont été établies récemment sur l'ensemble du territoire. Les ananas, les manguiers, les agrumes et dans une certaine mesure les goyaviers sont les catégories principales faisant l'objet de ces tentatives. Mais ici encore, les méthodes culturales demeurent artisanales et l'entretien très sommaire.

BEST AVAILABLE

Les exploitations sont de taille modeste, moins d'un hectare. Les plantations paysannes fournissent la quasi-totalité de notre production d'agrumes, de mangues d'avocats de safous etc. Cette production, anarchique, reste difficile à chiffrer.

2-1-2 Les plantations de moyenne importance

les exploitations de moyenne importance appartiennent généralement aux jeunes planteurs issus des Centres de Formation du Ministère de l'Agriculture et aux élites. Elles concernent principalement l'ananas et la banane. Mais on y rencontre aussi des goyaviers et des agrumes. La taille moyenne des exploitations varie de 4 à 10 ha.

Les méthodes culturales sont modernes (utilisation des plantes sélectionnées, les engrais etc...) et les rendements au-dessus de la moyenne. Ces plantations fournissent la quasi-totalité de notre production d'ananas d'exportation. A Cela s'ajoutent la bananeraies et quelques vergers d'agrumes et de goyaviers. Leur extension reste limitée. Cependant, certains indices montrent que ces spéculations commencent à prendre de l'ampleur sur l'ensemble du territoire.

2-1-3 Les plantations industrielles

Les plantations industrielles de fruitiers se rencontrent essentiellement dans les provinces du Littoral, de l'Ouest et du Sud-Ouest. Elles concernent principalement la banane et dans une moindre mesure l'ananas et la noix de coco. Ces exploitations appartiennent à des Sociétés à capitaux mixtes ou entièrement privées. Les principales sont : la Société des plantations du Haut Penja (SPHP), la Société des plantations de Penja (SNPP), la Société de bananeraies de MBOME (SBM) toutes dans la région Loum-Penja. et la CDC dans le Sud-Ouest. Ces plantations produisent la totalité de notre banane d'exportation.

La SBM a cependant un projet de plantation d'ananas portant sur 60 Ha. A signaler aussi, des tentatives de développement de la production de la noix de coco par la SOCAPALM dans ses plantations de la Kienké à Kribi. Dans l'ensemble, ce sont des Sociétés qui emploient les moyens modernes de production associant parfois l'irrigation. Le niveau de rendement à l'hectare est généralement élevé.

2-2 La production légumière

La production légumière n'est pas suffisamment repandue sur l'ensemble du territoire national, mais présente déjà quelques points d'appui intéressants. Les principaux légumes sont la tomate, la pomme de terre, le gombo, l'oignon, le chou, la salade, le haricot vert, le piment, les navêts, les carottes, les poireaux, les poivrons etc. La principale région légumière du pays reste la province de l'Ouest dont les conditions pédo-climatiques permettent la production d'une gamme variée de légumes.

Longtemps destinée à l'auto consommation, la production légumière était surtout l'oeuvre des femmes qui les cultivaient généralement en association avec d'autres cultures vivrières.

Le développement de la commercialisation des légumes est un phénomène quasi-récent encouragé par le développement des villes et accentué par la baisse dramatique des cours des cultures de rente traditionnelles (café, cacao, coton etc...). Aujourd'hui, on rencontre de plus en plus des plantations systématiques de légumes, notamment de tomate et de haricot vert. La production légumière reste largement dominée par le secteur paysan qui fournit la quasi-totalité de la production de tomate, de pomme de terre, du chou etc... Les méthodes culturales restent artisanales. On note cependant une tentative de modernisation de la production (usage de semences sélectionnées, des engrais, des pesticides etc...) notamment dans la zone de Fombot où les paysans jouissent d'une longue tradition de production légumière.

Dans l'ensemble du pays, les rendements moyens sont plutôt faibles à l'exception de la Province de l'Ouest. Les particularités de la Province de l'Ouest sont abordées en annexe 7.

À côté des plantations paysannes, on observe, quoiqu'en nombre très limité, des exploitations à caractère industriel, à l'image des jardins de Fombot.

III- ENCADREMENT TECHNIQUE ET ORGANISATION INSTITUTIONNELLE

3-1 Encadrement technique

Sur l'ensemble du territoire, l'encadrement des paysans impliqués dans la production fruitière et légumière est assurée par les services traditionnels du Ministère de l'Agriculture, les Coopératives, les Institutions de la recherche agronomique et les organismes non-gouvernementaux (ONG). La nature des services fournis et leur importance varient d'une structure à une autre et parfois d'une région à une autre.

3-1-1 Les services traditionnels du Ministère de l'Agriculture

Les services traditionnels du Ministère de l'Agriculture encadrent les producteurs dans le cadre du projet national de formation et de vulgarisation agricole (PNEVA). Leur intervention est purement technique et se limite aux conseils techniques relatifs aux méthodes culturales modernes.

Les Cooperatives interviennent aussi bien au niveau de la production qu'à celui de la commercialisation. La nature des prestations fournies et leur importance dépendent de la vitalité de la coopérative. Force est de constater que très peu de coopératives interviennent aujourd'hui dans la production des fruits et légumes pour des raisons que nous évoquerons plus loin. Pour le moment, seule l'UCCAO assure un véritable encadrement des paysans dans ce domaine notamment dans le cadre de son programme d'aménagement et de mise en valeur des bas-fonds. Son action ici consiste à assurer l'encadrement technique, à ravitailler les paysans en inputs et à assurer la commercialisation des produits.

À côté de l'UCCAO, d'autres coopératives de moindre envergure telle que la COOPROVINOUN, essentiellement localisées à l'Ouest et dans le Nord-Ouest s'efforcent d'encadrer la production fruitière et maraîchère. Mais leurs actions qui portent sur l'approvisionnement en inputs restent limitées à cause de l'insuffisance des moyens matériels, financiers et humains : et elles ne portent que sur les produits pour lesquels les coopératives ont un contrat de vente. Il convient de signaler que la plupart des coopératives avaient pour mission au moment de leur création la commercialisation des produits de rente (café, cacao, coton etc).

L'insuffisance des moyens financiers et logistiques n'a toujours pas permis à ces coopératives de s'acquitter de leur mission statutaire, encore moins d'étendre aujourd'hui leurs activités aux cultures fruitières et maraîchères. Le manque d'organisation de la production et du marché des fruits n'est pas de nature à favoriser cette diversification des activités.

3-1-2 Centres de Recherche Agronomique et Fermes de Multiplication des Semences

Les centres de recherche agronomique et les fermes de multiplication des semences assistent également les paysans par la fourniture des semences et des inputs dans le cadre des essais de comportement multi-locaux, et aussi, pour ce qui est des fermes de multiplication, dans le cadre du suivi du comportement des plants acquis auprès de la ferme. Dans l'ensemble ces interventions sont plutôt limitées.

3-1-3 Les organisations non gouvernementales (ONG)

De nombreuses ONG interviennent dans l'encadrement de la production fruitière et légumière notamment dans la zone septentrionale du pays et dans le Nord-Ouest. Le SAILD et le CEDAC déploient respectivement des efforts similaires dans les provinces du Centre et du Sud. Leurs actions peu suivies par les pouvoirs publics restent difficiles à évaluer.

L'organisation de la profession fruitière et légumière très récente, reste timide, pour des raisons liées à l'historique de la profession. On assiste néanmoins à des tentatives de regroupement des producteurs au sein des associations avant pour mission d'organiser et de défendre les intérêts de la profession. C'est ainsi qu'ont été créés l'ANACAM (ANANAS du Cameroun) qui regroupe les producteurs d'ananas d'exportation et l'ASSOBACAM (Association des producteurs de bananes du Cameroun) qui regroupe les producteurs de la banane d'exportation. Ces tentatives de regroupement ne concernent que les exploitations industrielles et les élites.

Le niveau paysannal reste totalement désorganisé, bien qu'on note l'existence de quelques coopératives intervenant dans l'activité fruitière et légumière. Mais il s'agit en fait des coopératives à vocation avant tout vivrière. Les coopératives fruitières et légumières à proprement parler n'existent pas.

IV - RECHERCHE AGRONOMIQUE

Des efforts considérables ont été faits dans le domaine de la recherche fruitière, notamment dans les stations IRA de NJOMBE et FOUMBOT. Des résultats intéressants ont été obtenus en matière de sélection variétale. La synthèse de ces travaux avec notamment les variétés recommandées par zone écologique est présentée à l'annexe II.

Beaucoup reste cependant à faire dans ce domaine notamment en ce qui concerne les problèmes de la défense des cultures et des essais multi-locaux pour vulgariser les différentes cultures en dehors des zones traditionnelles de production.

Des recherches ont également été faites dans le domaine de la transformation des fruits en jus, nectar et confiture. Des fiches techniques sont déjà préparées à la station IRA de Njombe. Leur distribution est limitée par l'absence de moyens financiers. C'est dans le domaine de la production légumière que le retard se fait cruellement sentir.

Les travaux timides, sont principalement axés vers la sélection variétale et n'ont effectivement démarré qu'en 1984. Malheureusement, les différents programmes sont aujourd'hui arrêtés, faute de crédit. Toutefois, les semences importées (tomate surtout) sont produites dans certaines fermes de multiplication et mises à la disposition des paysans.

V - COMMERCIALISATION DES FRUITS ET LEGUMES

En dehors des grandes sociétés, la commercialisation des fruits et légumes souffre d'un manque total d'organisation. Les fruits et légumes sont vendus en vrac soit sur place dans les marchés locaux, soit le long des grandes voies de communication.

Toutefois, des circuits commerciaux et accords tacites

existent qui lient certains petits producteurs aux commerçants de gros venus généralement des grands centres de consommation (Douala, Yaoundé etc). Ceux-ci se présentent à l'époque des récoltes et de la cueillette et enlèvent les produits. Les fruits et légumes ainsi collectés seront revendus dans les grands marchés locaux ou évacués vers les pays voisins (Congo, Gabon, RCA, Nigéria). Cette forme de commercialisation est favorisée par l'existence d'une infrastructure routière adéquate entre les grandes zones de production et les principaux centres de commercialisation. Seule la province de l'Est reste fortement enclavée. Ce système reste néanmoins pénalisé par l'absence d'infrastructures de stockage et de conditionnement. Ce qui se traduit par des pertes aussi bien au champ que sur les marchés, estimées à plus de 50%.

Avec la nouvelle politique de libéralisation totale du commerce des produits vivriers par l'Etat, les prix aux producteurs dépendent désormais de l'équilibre entre l'offre et la demande.

Les coopératives ainsi que certains exportateurs privés constituent aussi des structures de première importance pour la commercialisation des fruits et légumes.

Cependant, l'insuffisance des moyens financiers (crédit de campagne), des moyens logistiques (facilités de stockage, de transport et de conditionnement) et des débouchés sûrs ne leur permettent pas toujours de s'acquitter de cette tâche. A cela s'ajoute l'inorganisation de la production agricole qui ne garantit pas un approvisionnement sûr et régulier, conditions pourtant nécessaires pour négocier avec succès des contrats de vente avec les unités de transformation ou avec les hommes d'affaires sur les marchés extérieurs. Aussi se contentent-ils d'intervenir uniquement dans la commercialisation des produits pour lesquels ils disposent déjà d'un contrat de vente. A cela s'ajoute aussi dans le cas des opérateurs privés qui ne bénéficient d'aucune assistance financière, une insuffisance criarde de moyens financiers et logistiques. C'est malheureusement le cas de la majorité des coopératives et des exportateurs privés.

Les grandes sociétés s'occupent de la commercialisation de leur produit qui est pour la plupart destiné au marché européen. C'est le cas de la CDC, la SPHP, la SBM, pour ne citer que celles-là.

Le transport des produits vers l'extérieur se fait par voie maritime et par voie aérienne. En dehors de la banane et dans une moindre mesure de l'ananas qui sont acheminés vers l'Europe par bateau, l'évacuation des autres produits de par leur nature périssable se fait par avion. Quatre compagnies aériennes (CAMAIR, UTA, SABENA, SWISSAIR) assurent le fret aérien pour une capacité de 300 tonnes de fret par semaine.

Par ailleurs dans le but d'améliorer les conditions de stockage et de conditionnement des produits avant leur exportation, la CAMAIR se propose de louer 4 chambres froides d'une capacité de 3100 T. auprès de l'Office Nationale des Ports du Cameroun (ONPC). Le problème qui se pose aujourd'hui avec acuité est celui de l'évacuation des produits de leur lieu de préconditionnement jusqu'aux installations de la CAMAIR à Douala. Cette dernière qui vient de signer un contrat de performance avec

l'Etat refuse d'assurer cette responsabilité. Ce qui pénalise durement les petites coopératives et autres petits exportateurs qui faute de financement approprié ne sont pas à mesure de couvrir ces charges.

Tous les exportateurs à l'unanimité reprochent à la CAMAIF le coût très élevé de son fret qui ne tient pas compte de la valeur des produits sur le marché international.

BEST
AVAILABLE

VI POTENTIALITES ET CONTRAINTES

Le Cameroun, de par sa diversité écologique offre des conditions favorables à la production d'une gamme variée de légumes et de fruits.

L'existence d'un réseau hydrographique très riche offre d'énormes possibilités d'irrigation pouvant ainsi permettre la production de certains fruits et légumes de contre-saison. A cela s'ajoute une infrastructure routière et ferroviaire très développée reliant les grandes zones de production aux grands centres de consommation. A l'exception de la province de l'Est qui reste fortement enclavée. Il faut également signaler un appel très net des marchés des pays voisins (Congo, RCA, Nigéria, Tchad) pour les fruits et légumes frais du Cameroun.

Le handicap majeur de la production des fruits et légumes au Cameroun réside dans l'inorganisation aussi bien de la production, que de la commercialisation. Il s'en suit que les produits n'étant pas sûrs d'être vendus, on ne peut envisager l'extension des cultures.

Par ailleurs, la nature anarchique de la production ne permet pas toujours de négocier avec succès les contrats de vente avec les sociétés étrangères qui exigent une certaine garantie et une certaine régularité dans l'approvisionnement.

Une autre contrainte non négligeable est celle liée aux habitudes alimentaires des populations. En effet, si certains légumes (tomate, piments, oignons) rentrent quotidiennement dans la confection de certains plats de base leur gamme reste peu variée et leur importance très modeste. Les fruits quant à eux sont presque totalement exclus des habitudes de consommation des populations rurales, et servent plutôt de temps en temps à l'alimentation des animaux domestiques.

ANNEXE I

RAPPORTS DES MISSIONS

RAPPORT DE MISSION

PROVINCE DE L'OUEST
(29 Avril au 03 Mai 1991)

1- COOPROVINOUR (FOUMBOT,
(Coopérative des producteurs vivriers du Noun)

La coopérative compte 67 centres coopératifs, elle encadre 16.000 paysans sur les 50.000 que compte le Noun. Dans ce département, environ 96% de la population cultive la terre.

Gamme des fruits et légumes actuellement cultivés par les planteurs de la Cooprovinnour.

<u>Fruits</u>		<u>Légumes</u>	
- Avocat	-Goyave	-Carotte	-Fiment
- Banane douce	-Sapot	-Tomate	-Poivron
- Citron	-Orange	-Choux	-Laitue
- Melon	-Pomme	-Haricot vert	
- Mandarine	-Fraise	-Oignon	-Radis
- Mangue	-Ananas	-Persil	
- Pastèque	-Kiwis	-Navet	
- Papaye	-Fruit de la passion		

Encadrement

Les paysans sont répartis en groupement suivant une production spécialisée. L'assistance apportée par la coopérative se résume à la formation dans la gestion des exploitations individuelles et à leur entretien (traitements aux pesticides et utilisation des engrais).

La limitation de la couverture de l'encadrement à 16.000 paysans seulement contre 50.000 est due au fait que la coopérative est elle-même aussi limitée financièrement.

Pour ce qui est de l'acquisition des engrais et des pesticides, la coopérative dans sa tradition a toujours eu à les vendre aux adhérents. Seulement les producteurs sont confrontés à un manque de débouchés si bien que la production est limitée et réduite. Quelques contrats ont souvent été signés entre les hommes d'affaires européens et la Cooprovinnour pour la fourniture de certains produits.

Ces ventes ont occasionné de ces contrats que les producteurs bénéficient de l'encadrement reçu de la coopérative. Les inputs sont distribués et l'argent récupéré après la vente.

La production

La Cooprovincun produit à l'heure actuelle essentiellement de la tomate et dans une certaine mesure le haricot vert pour lequel il a brigué quelques contrats. La production journalière de la tomate s'évalue à 222 tonnes contre une consommation domestique journalière de 130 tonnes; 20 tonnes de tomate sont exportés tous les jours vers le Gabon. Les 72 tonnes restant constituent une fraction des pertes, lesquelles se chiffrent à près de 40% dont 32% dûs au pourrissement sur le marché par manque d'acheteur, et 8% environs dûs à l'absence de préconditionnement dans les plantations. Toutefois, il faudrait signaler que les plantations sont assez dispersées et éloignées de Foubot (10-30 kms), ce qui ne facilite pas du tout la collecte eu égard au mauvais état des pistes.

En dehors de la tomate, tous les autres fruits et légumes cités plus haut sont produits à petite échelle faute de débouchés. Il n'en reste pas moins que la Cooprovincun dispose d'un très fort potentiel pour la production des fruits et légumes pour le moment, la localité de Foubot produit près de 70% des fruits et légumes consommés dans tout le pays. Ce fort potentiel est dû à la fertilité naturelle des sols et la disponibilité des hommes à cultiver la terre.

Organisation de la commercialisation

En dehors des cas de contrats, la commercialisation se fait individuellement par chaque producteur. Les intermédiaires arrivent avec leurs camions et vont jusqu'aux plantations faire leur commande. Le prix au producteur est généralement très bas, à titre d'exemple le cageot de tomate payé à 5000 frs à Foubot est revendu à 12 000frs sur le marché du Gabon. Le cageot de 75 frs à Foubot est revendu à 300 frs sur les marchés de Yaoundé et Douala. Le monopole et la force des intermédiaires entraînent une grande spéculation sur les prix. Les fluctuations sont fortes dans l'année voire même dans la journée.

On note ici que la Coopérative manque de moyens pour assurer la commercialisation des produits de ses adhérents, pas de magasin de stockage, pas de matériel de transport ni de collecte. Cette situation favorise le grand désordre observé sur le marché actuel.

II- LA SOCIETE D'EXPLOITATION FORESTIERE DU NOUN (Caisserie de Foubot)

Elle produit du bois déroulé pour la fabrication des caisses servant d'emballage pour les fruits et légumes en direction des marchés gabonais essentiellement.

Cette société a connu une baisse d'activité, sa capacité de production est passée de 400 000 caisses/an à moins de 100 000 seulement. Deux types de caisses sont produites:

1 - 50 x 10
2 - 50 x 10

Le prix pratique est de 59¢ frs la caisse. Ce prix est jugé très fort pour les commerçants des fruits et légumes. De toutes les façons en période de grande production ce prix représente plus du 1/3 de sa contenu fruits par exemple.

III- UCCAO

Fruits

30 hectares de goyaviers sont plantés et produisent pour la première fois cette année, l'objectif de cette opération est d'obtenir 50 hectares de goyaviers pour produire le nectar de goyave. Des études pour l'installation de cette unité de transformation sont achevées. L'UCCAO envisage également par la même occasion collecter les mangues auprès des paysans.

Légumes

700 hectares ont été déjà aménagés dans les bas fonds. 400 ha sont mis en valeur. Les paysans sont organisés en groupes et encadrés par l'UCCAO.

Le groupe des bas fonds Menoua Dschang a cultivé en 1990 10 ha de haricot vert à titre expérimental. 30 tonnes de ce produit ont été exportées vers l'Europe.

La semence est achetée en Europe par l'UCCAO et revendue au paysans.

Selon les responsables de l'UCCAO, le transport aérien coûte cher: 250 frs/kg à la CAMAIR. Le kg de haricot vert est acheté aux paysans à 100-110 frs. Le haricot vert se vend à 1800frs dans le marché européen actuel.

IV- CENTRE UNIVERSITAIRE DE DSCHANG

Un certain nombre de mémoires a été synthétisé au département d'économie rurale.

1. Influence du système de commercialisation sur la production de la Banane douce dans le Moundou:

Cette étude a en 1983 abouti aux conclusions suivantes:

- Les normes optimales de production ne sont pas respectées. de plus la sécheresse et les attaques de parasites ont considérablement affecté la production.

- Le transport et l'emballage de la banane douce pour l'exportation grevent considérablement les coûts de commercialisation parce qu'ils représentent 39,3% et 14,59% des charges à la commercialisation, De plus ils sont mal effectués ce qui fait enregistrer des pertes non négligeables.

- Les intermédiaires réalisent des bénéfices qui ne sont pas en rapport avec les charges qu'ils supportent.

- Les producteurs ont des pertes et une faible marge

U.C.I.
AVAILABLE

bénéficiaire 7,93f/kg soit 3,89% du prix d'achat par le grossiste français. 15% de la Banane exportée constitue les déchets consommés sur place.

L'étude a recommandé :

- L'amélioration des techniques culturales notamment le traitement régulier des parasites, fumure et irrigation.

- Etudier le type d'emballage pour un meilleur transport de la banane

- Organiser les marchés locaux

2- Etude économique de la production de l'ananas du Moundou.

Elle a en 1983 abouti aux conclusions suivantes :

- Les producteurs n'ont pas appliqué les normes de production (induction florale, désinfection des rejets avant la plantation)

- L'absence des capitaux et des inputs agricoles

- Le placement de l'ananas sur le marché est coûteux, de plus les prix eux mêmes subissent de grandes fluctuations

- Les producteurs ne sont pas organisés. Une bonne organisation aurait réduit considérablement les coûts de commercialisation

- 28,6% des producteurs ont reçu des crédits bancaires

- Les planteurs ont été fortement endettés, ils enregistrent des impayés qui ne font que s'accroître.

- Rendement/ha = 15 tonnes, prix de revient = 81,70 frs/kg dans les plantations villageoises, et 93,77frs dans les plantations industrielles. Les bénéfices sont de 51,8frs dans les plantations villageoises et 39,75frs dans les plantations mécanisées.

Le seuil de rentabilité 12,5 t/ha dans les plantations villageoises et 41,5t/ha dans les plantations industrielles.

L'étude recommande :

- L'intensification de la recherche agro-économique
- L'organisation des producteurs
- La pratique de la mécanisation pour le labour et l'utilisation des herbicides

- Restructuration du crédit accordé aux producteurs

- La révision des prix de l'emballage et l'amélioration de la qualité

- Organisation du transport de façon à minimiser les coûts.

BEST
AVAILABLE

IR4 de FOUMBOT

L'IR4 de Foubot est la seule IR4 qui dirige le programme des cultures maraichères. Ce programme est relativement récent, il a effectivement débuté en 1984.

1. Réalisations

- Des tests de variétés ont été faits compte tenu de la multitude des variétés existantes sur le marché. Les résultats sont déjà connus. C'est ainsi que 30 variétés de tomates sont reconnues techniquement et économiquement praticables dans la région de Foubot. Le même travail a été fait pour le chou. Il reste seulement à faire des propositions aux planteurs de l'Ouest à partir des fiches techniques.

- Des fongicides ont été testés pour la tomate

- Des tests de fertilisation ont également eu lieu. Les rendements atteints sont de 50 tonnes/ha pour la tomate, 30 à 40 tonnes/ha pour le chou, 4 à 5 tonnes/ha pour le haricot vert.

Les programmes à poursuivre sont:

- Les essais multilocaux pour lesquels le financement n'est pas encore trouvé

- Les recherches sur l'oignon dans l'Extrême-Nord, et les autres cultures maraichères dans les centres de production qui sont Batchenga, Nord-Ouest (Santa)

Selon le chef de programme maraichage, la zone de foubot est très appropriée du point de vue climat et écologie et pourrait fournir 75 à 80% des produits maraichers pour tout le pays.

PERSONNES RENCONTREES

1- M. TOZE : Chef de service provincial des Enquêtes Agro-Economiques et de la Planification Agricole de l'Ouest

2- M. CHINMOUN ISSOFA : Directeur Cooprovinox à Foubot

3- M. Gilbert SOFFO : LICAO à Saroussam

4- M. ATIBALENCHA : Chef de programme maraicher de Foubot

5- M. KJIKAM Isaac : Chef Caisse de Foubot

6- M. TCHALA ABINE Francois : Directeur INADER DSCHANG

7- M. AYISSI MBALLI : Chef de département Economie rurale à INADER de DSCHANG

8- M. MENA ANBÉ : Chef de département Economie rurale à INADER de DSCHANG

Rapport Mission a/s Production Fruits
et Légumes au Cameroun du 04 au 07 Mai 1991.

**BEST
AVAILABLE**

Province du Littoral

Sur les 5 départements que compte la province, seuls le Moungo et le Wouri ont été visités; ceci pour 2 raisons: le Mungo recèle des plus grandes plantations de fruits (bananes et ananas) de la région parmi lesquelles les plantations bananières du groupe SPNP, SPHP ET SBM. Par ailleurs, le Mungo abrite à Njombe l'un des plus grands centres de recherches agronomiques s'occupant aussi bien de la production que de la transformation des fruits.

Quant au WOURI, Douala, avec son port et son aéroport international est la plaque tournante de tous les produits destinés à l'exportation et regroupe par conséquent tous les opérateurs intervenant dans la commercialisation. En outre, les services des douanes du port représentent une source appréciable de données statistiques. Aussi notre séjour dans la province a-t-il été essentiellement orienté sur les points ci-après:

- identification des résultats de la station de recherche IRA de Njombe;
- identification des problèmes liés à la commercialisation des fruits et légumes à travers des rencontres avec les grands producteurs et exportateurs des fruits et légumes;
- collecte des données statistiques.

C'est ainsi que nous avons tour à tour visité :

- i) les exploitations bananières de Penja et de Loum;
- ii) la station IRA de Njombe;
- iii) l'Hamac;
- iv) le service fret de la Cam-Air;
- v) les services des douanes;
- vi) Rhône-Poulenc;
- vii) Mr TAPPA, import-export.
- viii) Colonel ETONDE
- ix) la DPAL

i- Plantations Bananières de Penja et Loum

La production bananière est largement dominée par des plantations industrielles toutes désormais gérées par le "groupe fruitière" basé à Marseille. Ces plantations sont réparties en trois secteurs à gestion autonome à savoir :

1. le SPNP (société des plantations nouvelles de Penja),
2. le SPHP (société des plantations de haut-Penja),
3. le SBM (société des bananes de Mungo).

Les petits producteurs jadis encadrés par l'OCP (qui a été privatisée) ne bénéficient plus d'aucune assistance et s'isolent; même remplacés le banane par une autre

BEST
AVAILABLE

3- Fret aérien

L'exportation des produits est assurée par quatre compagnies aériennes : CAMAIR, UTA, SABENA/SWISSAIR, pour une capacité de trois cent cinquante tonnes de fret par semaine reparti comme suit:

Camair	160 t
UTA	100 t
Sabena/Swissair	40 t

Dans le cadre de l'entreposage, la CAMAIR se propose de louer 4 chambres froides de l'Office Nationale des Ports du Cameroun (ONPC), d'une capacité totale de 3100 T pour assurer le conditionnement et le stockage des produits avant leur exportation. Chaque exportateur pourrait y avoir son quota donc selon les responsables de la CAMAIR le problème de disponibilité de fret ne se pose pas. Le problème qui se pose cependant avec acuité c'est celui de l'évacuation des produits de leur lieu de préconditionnement jusqu'à Douala ; la CAMAIR qui vient de signer un contrat de performance avec l'Etat dans un souci de rentabilité refuse d'assumer cette responsabilité. Les petites coopératives et autres petits exportateurs faute de financement approprié ne sont pas à mesure de couvrir cette charge. D'où le problème de fret constamment soulevé entre la CAMAIR et certains exportateurs. Tous les exportateurs, à l'unanimité reprochent à la Camair le coût très élevé de son fret qui est, à titre d'exemple de 265 fcfa/kg de haricot vert extra fin et 215 fcfa/kg d'ananas.

4- Anacam

Les producteurs d'ananas se sont regroupés dans un Syndicat, l'ANACAM. Ce syndicat s'occupe principalement de la production, de la commercialisation et de tous les problèmes liés à ce secteur. Le président de ce syndicat que nous avons rencontré, estime que tous les problèmes que rencontre cette institution ont été abordés lors de la tournée COLEACP de Août 1990 un document réalisé à cette occasion serait disponible.

5- Rhône-Poulenc

Cette société s'occupe essentiellement de la commercialisation des pesticides et des insecticides. Les petits paysans représentent à peine 20% du chiffre d'affaire de la société. Face à cette situation, la société a opté à partir de Janvier 1991 pour une nouvelle stratégie visant à provoquer la demande au niveau des paysans, par des séances d'information, de démonstration avec fourniture du matériel et personnel d'application. Un contrat a été passé avec 2 sociétés qui seront dorénavant chargées de la vente des produits sur le terrain.

Il convient de signaler que seul 4% des produits vendus sont utilisés pour les cultures vivrières.

Les responsables de Rhone-Poulenc se plainnent entre autres du taux très élevé des taxes et des tracasseries administratives qui freinent les importations des produits.

c- Statistiques

Si nous avons pu recueillir quelques informations sur des importations (les données sur les exportations sont attendues), les statistiques de production sont quasi-inexistantes. La production anarchique, difficile à chiffrer en dehors des plantations industrielles est le fait de petits planteurs et est constitué pour l'essentiel d'oranges, mangues, ananas, goyaves, avocats etc...

7- Commercialisation

En dehors des grandes coopératives ou sociétés, la commercialisation des fruits et légumes souffre d'un manque total d'organisation. Les produits sont vendus en vrac soit sur place dans les marchés locaux, soit le long des grandes voies de communication. Les gros exploitants ont formés des associations (Anacam et Assobacar) qui s'occupent entre autres de la commercialisation de leurs produits. Leur activité de vente reste cependant orientée vers l'exportation. Entre ces deux groupes, il y a des particuliers exportateurs, qui souffrent d'un manque total d'organisation et d'une insuffisance de moyens tant financiers que matériels pour faire face aux exigences du métier.

8- Personnes rencontrées

- | | |
|------------------------|--|
| - Mme KOLOKO Christine | Chef Service Prod. Agric. Littoral |
| - Mr TAPA | Producteur, Imp. et Exp. Fruits et
Légumes |
| - Mr J. FABRE | Rhone-Poulenc (Douala) |
| - Mr ETONDE | Président Cooperative des Planteurs
d'Ananas et autres Fruits |
| - Mr Frédéric TIANDOND | Service Vente Frêt et Poste CAMAIR |
| - MANDENG | SPNP (Njombé) |
| - TCHANGO TCHANGO | IRA (Njombé) |

DIRECTION DES ENQUETES AGRO-ECONOMI-
QUES ET DE LA PLANIFICATION AGRICOLE

SERVICE DES ETUDES STATISTIQUES
ET AGRO-ECONOMIQUES

RAPPORT DE MISSION DU 14 AU 18 MAI 1991
DANS LA PROVINCE DE L'EST, RELATIVE A
L'ETUDE SUR LA PROMOTION DES CULTURES
FRUITIERES ET LEGUMIERES AU CAMEROUN

Par : - NGOUNE EDIMO
- MENG LIHINAG Jean-Marie

INTRODUCTION

En vue de la préparation de la mission de la FAO qui séjournera au Cameroun, courant Juin-Juillet 1991, dans le cadre de l'étude sur la promotion des fruits et légumes au Cameroun, une équipe des cadres de la DEAPA/SESA composée de MM NGOUNE EDIMO et MENG LIHINAG Jean Marie, a séjourné à Bertoua du 14 au 18 Mai 1991. L'objectif de la mission était d'identifier les problèmes liés au développement des cultures maraîchères et fruitières dans la région.

Le présent rapport, qui commence par un résumé des résultats de la mission, comporte 2 parties principales. Une première partie qui décrit la situation actuelle de la production et de la commercialisation des fruits et légumes dans la province de l'Est, ainsi que le cadre institutionnel. La deuxième partie du rapport présente les contraintes et les potentialités qu'offre la région. Enfin un paragraphe faisant ressortir les limitations du présent rapport, est consacré aux problèmes liés à la mission.

RESUME

La province de l'Est a ceci de particulier qu'elle est limitrophe avec deux pays, le Congo et la République Centrafricaine, et peut de ce fait constituer une plaque tournante des échanges entre le Cameroun et ces pays.

Quand on compare le mode archaïque de l'activité fruitière et maraîchère dans la région et les productions qui apparaissent sur le marché de Bertoua, et qu'on considère l'impression d'abondance qui règne à l'intérieur des petites villes et le long des axes routiers pendant quelques semaines à l'époque des mangues et des avocats, il y a lieu de conclure que les conditions écologiques de la région sont propices à la production fruitière et légumière ; et que cette région tolère une large gamme de spéculations, surtout fruitières et dans une certaine mesure maraîchères. On y trouve des ananas, des avocats, des mangues, des papayes, de la tomate etc...

Le grand handicap de la région de l'Est pour ce qui concerne le développement des cultures fruitières et maraîchères réside dans l'inexistence d'une tradition arboricole fruitière et légumière locale, son éloignement des grands centres actuels de consommation et la faible densité de la population. A cela s'ajoutent le mauvais état des routes, l'absence d'organisation du marché des fruits et légumes et le faible niveau de la recherche agronomique.

Pourtant, les débouchés ne manquent pas. Au delà du marché local, on note un appel très net des marchés congolais et centrafricains pour les fruits et légumes de la région de l'Est, au niveau des marchés frontaliers très actifs de KIKOUM, GALI-COMBO, GAROUA BOULAI et MOLOUNDOU.

une certaine mesure le goyavier. Mais on trouve aussi des manguiers, des avocatiers et des agrumes.

1.1.2. Organisation de la production

a/ Ananas

L'ananas qui est de loin le principal fruit cultivé, est essentiellement localisé dans la région de DIANG et de BELABO, où les superficies varient de 0,5 à 4 ha. Toutefois, des champs d'ananas, quoique de moindre importance existent dans l'axe Bertoua-Abong-Mbang et Bertoua-Batouri.

L'organisation de la production varie d'une zone à une autre. Dans la localité d'ANDOM, dans l'arrondissement de Diang, qui abrite les plus grands champs d'ananas de la zone, les méthodes culturales sont essentiellement traditionnelles : non-respect des écartements entre les plants, absence totale d'engrais et de pesticides ; les semences sont issues des anciens plants. La raison la plus évoquée reste le manque des moyens financiers nécessaires pour faire face aux exigences des techniques culturales modernes. Nous pensons que cette situation est encouragée par la fertilité naturelle du sol qui permet un niveau de production que les responsables locaux des services d'agriculture estiment honorable. Par conséquent, les planteurs, confrontés aux problèmes de commercialisation que nous évoquerons plus tard, ne trouvent aucun intérêt à engager d'autres dépenses pour accroître leur production.

Par ailleurs, les planteurs que nous avons rencontrés ne semblent pas toujours convaincus de l'efficacité des engrais. Enfin, la très faible incidence des maladies n'est pas de nature à favoriser la promotion de l'utilisation des pesticides.

Dans l'état actuel des choses, la production fruitière et légumière de l'Est ne peut pas concurrencer la production du Littoral et de l'Ouest pour l'approvisionnement du marché de Yaoundé par exemple. Aussi toute promotion de ces cultures dans la province de l'Est devrait-elle être orientée vers la production pour la consommation et la transformation sur place, ainsi que l'approvisionnement en fruits et légumes frais des marchés congolais et centrafricains.

1. SITUATION ACTUELLE

1.1. PRODUCTION FRUITIERE

1.1.1. Historique et principaux fruits

Les cultures fruitières furent introduites dans la province de l'Est bien avant l'indépendance par des européens qui disposaient de grands vergers autour de leurs plantations de caféiers. Mais, avec le départ des européens, ces vergers furent abandonnés. Les populations locales jusqu'à très récemment ne manifestaient aucun intérêt pour cette spéculation qui non seulement ne rentre pas dans leurs habitudes alimentaires, mais aussi à leurs yeux ne constitue pas une source de revenus. Peut-être faut-il rappeler ici que le café, le cacao et le tabac sont les principales cultures de rente des populations de l'Est, pendant que le manioc représente la plante vivrière la plus consommée. Aussi, la plupart des arbres fruitiers qu'on rencontre dans la région sont-ils le fait d'une génération spontanée ou dans certains cas le résultat d'une agriculture sentimentale (cas où le paysan apprécie un fruit au cours d'un déplacement et décide de le planter chez lui). Certaines actions de production des fruits, sans grande envergure d'ailleurs, menées jusque là par des jeunes agriculteurs issus des centres de formation du Ministère de l'Agriculture ne feront pas tâche d'huile auprès des paysans.

Cette situation va évoluer avec la baisse drastique des cours de café et de cacao, les compressions de personnel et les mises à la retraite. Ces nouveaux paysans, vont donner un nouvel élan au développement de la fruiticulture dans la région.

Les principales cultures fruitières sont l'ananas et dans

Selon les responsables provinciaux de l'Agriculture, la situation est la même dans les autres zones de production, à l'exception de la région de Belabo. Ici la production de l'ananas est surtout l'oeuvre des jeunes agriculteurs issus des centres de formation du Ministère de l'Agriculture. Les techniques culturales modernes sont largement utilisées. On assiste même à l'introduction timide certes, des motopompes pour pouvoir étaler la production toute l'année. L'action des jeunes agriculteurs fait tâche d'huile en milieu paysan ; et ces derniers, de plus en plus nombreux viennent solliciter leurs conseils.

b/ Autres arbres fruitiers

La culture des goyaviers est entrain de prendre de l'ampleur dans la province de l'Est, eu égard à la demande sans cesse croissante des plants au niveau de la ferme de multiplication de Bertoua, par des particuliers (des fonctionnaires retraités pour la plupart) désireux de créer des vergers.

En dehors des goyaviers, on rencontre disséminés dans les concessions paysannes ou dans des jachères, des agrumes, des avocatiers, des manguiers... Dans certains cas, ces arbres fruitiers coexistent étroitement avec les cultures vivrières. Dans l'ensemble, ce sont des plants de case quoiqu'en nombre parfois élevé ; et ces arbres sont généralement francs de pieds. Les variétés sont locales et la multiplication quasi-spontanée. Ces arbres sont le plus souvent abandonnés à eux-mêmes sans entretien adéquat.

1.2. PRODUCTION LEGUMIERE

La production des légumes dans la province de l'Est est très peu répandue et très peu diversifiée. Ce n'est que dans les années 1980 que les premières tentatives d'introduction des cultures maraîchères ont été faites.

Elles portaient essentiellement sur la tomate et accessoirement sur le haricot vert. Cette introduction est l'initiative de quelques originaires de la province de l'Ouest qui, devant des difficultés pour assurer l'approvisionnement du marché de Bertoua en tomates et haricot vert en provenance de l'Ouest, ont pensé que les sols de l'Est offraient des conditions susceptibles d'encourager la production sur place de ces denrées. Les premiers essais, sur des parcelles généreusement cédées par les autochtones, furent concluants. La production fut intensifiée, cette fois sur des parcelles louées. Ces cultivateurs qui jouissent d'une longue expérience dans le domaine, utilisent les techniques de production modernes (engrais, pesticides, etc...).

Le succès de ces planteurs venus de l'Ouest ne va pas sans poser de problèmes. D'abord, dans l'ensemble, les champs sont établis au voisinage d'un point d'eau ; ce qui limite leur extension dans l'espace. D'autre part, le succès financier enregistré par ces planteurs à la suite de la vente de leurs produits suscite la jalousie des populations autochtones qui réagissent aujourd'hui soit en augmentant les frais de location des parcelles soit en refusant tout simplement de les louer. Certains autochtones, quoiqu'en très petit nombre s'adonnent aussi, mais sans trop d'enthousiasme à la culture des tomates. Au problème de la terre s'ajoute le coût relativement élevé des engrais et des pesticides. Un sac de 50 kg de NPK (20.10.10) rendu à Bertoua coûte 6.500F CFA ; et l'approvisionnement en inputs est très irrégulier. L'essentiel de la production est localisée à Bouam dans la périphérie de Bertoua. Cette production locale reste bien en deçà des besoins de la province.

1.3. ENCADREMENT TECHNIQUE ET ORGANISATION INSTITUTIONNELLE

1.3.1. Encadrement technique

L'encadrement technique des paysans est principalement assuré par les Services du Ministère de l'Agriculture dans le cadre du Programme National de Formation et de Vulgarisation Agricole. Cet encadrement est limité aux conseils pratiques relatifs à l'usage des engrais et des pesticides et d'autres techniques culturales.

Le problème qui se pose actuellement c'est que de plus en plus de planteurs refusent de faire appel aux services de vulgarisation à qui ils reprochent de ne rien faire pour leur faciliter l'accès aux inputs à un coût relativement bas. La ferme de multiplication de Bertoua, comme nous le verrons plus loin, assiste également les planteurs qui achètent les plants auprès de la ferme ; ceci dans le cadre du suivi du comportement des plants vendus.

Signalons enfin la présence dans la région de l'INADES qui organise de temps en temps des séminaires pour initier les paysans aux techniques culturales modernes et à la gestion des exploitations agricoles.

1.3.2. Le mouvement coopératif

Il existe cinq coopératives agricoles dans la province de l'Est. Jusqu'à ce jour leurs actions sont essentiellement orientées vers la commercialisation du café et du cacao.

Le Directeur de la Coopérative des planteurs du Lom et Djerem (COPLALOD) que nous avons rencontré, estime que sa coopérative, à l'image des autres coopératives de la région, souffre d'un manque cruel de moyens logistiques et financiers

qui ne lui permet pas de mener à bien sa mission de commercialisation du café et du cacao et encore moins d'étendre ses activités aux cultures vivrières et fruitières.

L'Union des Coopératives Agricoles de l'Est (UCAEST) de création très récente tarde encore à démarrer effectivement faute de moyens financiers.

1.3.3. Recherche agronomique

a/ Station IRA

Le Centre de Recherche Agronomique de Bertoua, jusqu'à une date très récente, n'était qu'une antenne de recherche servant d'appui pour des essais de comportement, notamment pour le maïs. Avec son érection en centre de recherche, le centre entend diversifier sa gamme d'activités avec un accent particulier sur les fruits et légumes. Cependant, les différents programmes envisagés tardent à voir le jour faute de crédits.

b/ Ferme de production et de multiplication des semences

La ferme s'occupe entre autres de la production et de la vente des semences de goyaviers, avocatiers, mandariniers, citronnier, orangers, pamélos etc... Des expérimentations sur la multiplication des semences pour les tomates, choux et persil ont été tentées. Malheureusement, ces différents programmes sont abandonnés puis 1987 faute de crédits et de personnel. En effet, cette ferme que nous avons visitée, offre un triste spectacle d'abandon et de désolation. L'insuffisance du personnel se fait cruellement sentir. Selon les responsables du centre, le personnel mis à la retraite n'est

pas remplacé. Seuls quelques ouvriers et deux "techniciens dont le chef de la ferme, continuent à faire fonctionner les pépinières, ou du moins ce qui en reste. Les plants essentiellement fruitiers, sont vendus auprès des promoteurs locaux au prix de 300F CFA par plant. La production moyenne est de l'ordre de 1.500 plants. Et pourtant, nous assure-t-on du côté de la ferme, cette production reste en deçà des besoins exprimés.

Les pépinières existantes sur la ferme de Bertoua représentent des sites de départ possibles pour la relance de l'activité fruitière dans la région.

1.4. COMMERCIALISATION DES FRUITS ET LEGUMES

Dans l'ensemble la commercialisation de la production fruitière n'est pas organisée. Elle est essentiellement assurée par les "Bayam-sellam" qui parcourent les villages à la recherche des fruits qu'elles achètent à très bas prix pour les revendre dans les villes (essentiellement à Yaoundé) ou dans les marchés frontaliers. Parfois, des accords tacites existent qui lient certains petits producteurs d'ananas aux commerçants de gros venus généralement de Yaoundé. Ceux-ci se présentent à l'époque de la cueillette et enlèvent les fruits.

Dans un cas comme dans l'autre, les acheteurs doivent faire face aux difficultés de transport, principalement liées au mauvais état des routes. En dehors de ces circuits informels, les fruits sont vendus en vrac soit sur place dans les marchés locaux, soit le long des routes.

Quant aux légumes, la région de l'Est en est insuffisamment approvisionnée. La commercialisation est faite

à courte distance, les producteurs péri-urbains venant approvisionner le marché local.

Les légumes en provenance de l'Est sont de plus en plus rares et sont généralement coûteux et de mauvaise qualité à cause des difficultés de transport et de conservation.

Les prix au producteur dépendent de l'offre, c'est-à-dire de l'abondance ou de la rareté des fruits et légumes à la saison de récolte.

Des tentatives d'organisation de la commercialisation ont été faites par certaines coopératives dont la COOPLALOD (Coopérative des planteurs du Lom et Djerem) sans succès, à cause de l'inorganisation de la production.

2. POTENTIALITES ET CONTRAINTES

2.1. FRUITS

Quand on compare le mode archaïque de l'activité fruitière dans la zone visitée et les productions qui apparaissent sur le marché de Bertoua, et que l'on considère l'impression d'abondance qui règne à l'intérieur des petites villes et le long des axes routiers pendant quelques semaines à l'époque des mangues, il y a lieu de conclure que les conditions écologiques de la région sont propices à la production fruitière ; et que cette région autorise une large gamme de spéculations fruitières, notamment dans les environs d'Abong-Mbang, Bertoua, Yokadouma et Batouri où se concentre l'essentiel de la population. Un autre facteur favorable est l'existence de nombreuses terres incultes où beaucoup de fruits peuvent se développer avec succès. Il faut signaler également un appel très net des marchés congolais et

centrafricains pour les fruits de la région de l'Est au niveau des marchés frontaliers très actifs de KIKOUM, GALI-COMBO, Garoua Boulai et Moloundou.

Le handicap majeur de la région de l'Est pour ce qui concerne le développement des cultures fruitières réside dans son éloignement des principaux centres de consommation (Yaoundé, Douala...). Ceci est particulièrement valable pour les fruits frais. Ce handicap est accentué par l'absence d'infrastructure routière viable aussi bien vers les autres régions du pays que vers les pays voisins. La production fruitière de l'Est, dans l'état actuel des choses ne peut pas concurrencer la production du Littoral et de l'Ouest pour l'approvisionnement du marché de Yaoundé par exemple. D'autres facteurs défavorables à l'arboriculture fruitière dans la province de l'Est existent. Les trois principaux sont:

- l'absence d'une tradition arboricole fruitière locale ;
- l'inorganisation de la commercialisation des fruits et l'absence de débouchés sûrs ;
- la faible densité de la population.

Ces facteurs sont certainement d'une importance plus grande pour l'avenir de la production fruitière que les facteurs écologiques.

Parmi les autres contraintes, nous pouvons signaler le faible niveau d'activités de la recherche agronomique dans la région et une répartition de la pluviométrie qui ne permet pas la production de certains fruits (notamment les ananas) toute l'année.

2.2. LEGUMES

Le principal facteur favorable à la culture légumière dans la région de l'Est est l'ensemble des conditions écologiques qui sont bonnes, auxquelles s'ajoute l'abondance des cours d'eau permanents pour des fins d'irrigation.

Le principal handicap de la culture légumière consiste en l'organisation quasi-inexistante de la production et de la commercialisation. A cela s'ajoute l'inexistence de traditions locales de production légumière.

3. CONCLUSION

Les conditions écologiques de la province de l'Est sous réserve des résultats de la recherche agronomique semblent favorables à la production d'une gamme variée de fruits et légumes. Aux conditions écologiques favorables s'ajoute un appel très net des marchés de la RCA et du Congo, pour leur ravitaillement en fruits et légumes frais à partir de l'Est. Un autre atout de taille, la grande disponibilité des terres.

Le handicap majeur pour le développement des fruits et légumes dans la région de l'Est réside dans l'inexistence d'une tradition arboricole fruitière et légumière locale, la faible densité de la population et l'éloignement des grands centres de consommation aggravé par le mauvais état des routes. L'inorganisation de la commercialisation est aussi un facteur défavorable car les légumes et les fruits cueillis n'étant pas sûrs d'être vendus, on ne peut pas envisager l'extension des cultures.

Compte tenu de ce qui précède, il y a lieu de penser que

toute action de promotion des cultures fruitières et légumières dans la région de l'Est devrait être orientée vers la consommation et la transformation locale ainsi que des prospections pour le ravitaillement des marchés congolais et centrafricains. Il reste entendu que l'amélioration de l'infrastructure routière est un préalable à toute action de développement dans la région.

4. LIMITATIONS DU RAPPORT

Nous ne saurions prétendre avoir au cours de cette mission cerné tous les problèmes que rencontre la production des fruits et légumes dans la province de l'Est. En effet, bien des zones d'ombres demeurent aussi bien au niveau de la production qu'au niveau de la commercialisation. Ceci est essentiellement dû à l'organisation même de la mission. L'essentiel de notre séjour a été limité aux rencontres avec les responsables administratifs dans le chef-lieu de la province. Quand on sait que jusqu'à présent la production fruitière et légumière n'a jamais été au centre des préoccupations des autorités administratives il y avait lieu de s'attendre à ce que les informations recueillies manquent quelque peu de précisions. Si aujourd'hui nous savons pratiquement tout sur l'approvisionnement de la ville de Bertoua en fruits et légumes, nous n'avons par contre rien de bien précis sur les villes aussi importantes que Batouri, Yokadouma et Abong-Mbang.

Par ailleurs, il a été signalé l'existence des marchés frontaliers très actifs avec la RCA (GARI-COMBO, Garoua Boulai, KIKOUM) et le Congo (Moloundou par voie fluviale). Ces marchés porteraient entre autres sur les légumes et surtout les fruits. Faute d'y avoir été et pour des raisons évoquées

ci-dessus, il nous est impossible de décrire la nature de ces échanges, leur importance et les différents flux. En outre, la ville de Belabo (une grande zone de production d'ananas) située le long du chemin de fer transcamerounais et qui se trouve à l'intersection des provinces du Centre, de l'Est et de l'Adamaoua, constitue de ce fait un point d'échanges entre les trois provinces. La nature et l'importance de ces échanges mériteraient d'être analysées.

Ces manquements font que l'importance et le flux des échanges entre la province de l'Est et l'extérieur en ce qui concerne les fruits et légumes ne soient pas appréciés à leur juste dimension dans ce rapport.

Enfin, comme nous l'avons signalé plus haut, le peu d'importance accordée jusqu'à présent aux cultures fruitières et maraîchères fait qu'à l'heure actuelle il n'existe aucune donnée statistique sur la production et la commercialisation des fruits et légumes dans la province de l'Est.

PERSONNALITES RENCONTREES

MENDJIME NGUELE	DPA Est
NGUELE VIANG Félix	Directeur UCA Est
OHANDA Michel	Chef de Sce Prov. MINDIC
BEYECK	Chargé d'Etudes UCA Est
MGBAM Joseph	PNVFA
ASSOJEPLAN	Groupe de Planteurs de Diang
Groupe de Producteurs de cultures maraîchères à BOUAM	
OUSMAN DIALLO	Conseiller aux Affaires Economiques auprès du Gouverneur
KAMTO	Directeur COOPLALOD
ANYOUZOA ANYOUZOA	Ferme de Multiplication Bertoua
NKAPEMI Félix	Chef de Sce Prov. Agric. (Resp. PNVFA)
KEGNE DEFO	Chef SPEAPA

41

ETUDE DES FRUITS ET LEGUMES AU CAMEROUN

RAPPORT DE MISSION ; PROVINCE DU SUD

(21 au 24 Mai 1991)

Une équipe de la DEAPA a effectué une mission dans la province du Sud en vue de relever ses potentialités et contraintes dans la perspective de la promotion des espèces fruitières et légumières au Cameroun. Il s'agissait en fait de recueillir les informations nécessaires à la confection de l'aide-mémoire pour la mission des experts de la FAO.

I. PRODUCTION

Les populations du Sud ont une tradition agricole fortement orientée vers la cacaoculture. En effet, la cacaoculture est restée la principale activité ayant procuré l'essentiel des revenus aux paysans. A ceci il faut ajouter les revenus issus des tubercules et de la banane plantain dont la grande partie est vouée à l'autoconsommation.

Les cultures fruitières et légumières sont restées totalement absentes des activités agricoles. Quand les plants fruitiers existent, ils jouent un rôle purement agrémentaire.

Depuis 1988 et 1989 on assiste à une entrée des élites dans la culture des espèces fruitières et légumières. Cette tendance est consécutive à la baisse du prix du cacao et à la grande envergure que les fruits sont entrain de prendre sur les marchés nationaux et extérieurs. Ces nouvelles exploitations plus développées dans le Dja et Lobo ne sont pas encore rentrées dans la phase de production (pour la plupart).

Les espèces ci-après sont rencontrées dans le Sud.

- | | | |
|-------------|-----------------------|------------|
| - agrumes | - bananes et plantain | - piment |
| - goyavier | - manguier | - tomates |
| - safoutier | - avocatier | - amarante |
| - ananas | - corosolier | - papayer |
| | - laitues | |

A présent, il n'est pas possible de parler de grandes zones de production compte tenu de l'état de développement de ce secteur. En plus il est extrêmement difficile d'estimer la production des fruits et légumes (pas de production significative).

II. ORGANISATION DE LA PRODUCTION

2.1. STRUCTURES DE LA PRODUCTION

La filière fruits et légumes est marquée par un secteur traditionnel (paysanal) et un secteur moderne constitué d'élites.

Le secteur traditionnel exploite les arbres fruitiers agrémentant les villages et parfois parsemés dans les exploitations de cacaoculture. Les légumes dont la production est l'oeuvre des femmes est, en plein essor surtout dans les périmètres urbains.

Le secteur moderne est constitué des élites qui disposent des vergers. L'entretien de ces vergers est fait pour la plupart par un personnel salarié. Ce secteur prend de l'ampleur dans le département du Dja et Lobo. Ce secteur est très jeune et date d'environ quatre ans. Il utilise un matériel végétal sélectionné ou greffé, en provenance de L'IRA de NJOMBE et de Nkolbisson, des engrais et des pesticides.

2.2. ENCADREMENT DES PRODUCTEURS

La problématique de la baisse des revenus des paysans consécutive à la chute du prix du cacao et la volonté de rechercher des activités pouvant relever ces revenus ont poussé tous les intervenants en milieu rural à adopter une approche sous-tendant la diversification des activités. Ainsi, les espèces fruitières et légumières font l'objet d'un début de vulgarisation intensive auprès des paysans. Plusieurs structures jouent un rôle important dans l'encadrement des populations du Sud.

2.2.1. Délégation Provinciale du Sud

Tous les services traditionnels du MINAGRI dans la province du Sud s'attèlent à l'encadrement des paysans et à la vulgarisation des cultures fruitières et légumières. Cela s'illustre par une répartition des tâches avec la désignation du personnel chargé du maraîchage et des fruitiers. Le Projet National de Vulgarisation et Formation en cours d'expérimentation est à ce titre porteur d'espoir pour l'intensification de l'encadrement en vue de promouvoir l'essor de ce secteur.

2.2.2. Centre pour le Développement auto-centré (CEDAC)

Le Centre pour le Développement Auto-Centré (CEDAC) de Sangmélina s'est fixé pour objectif d'aider à la promotion et au développement des communautés villageoises, notamment par l'appui à des projets favorisant la promotion collective des groupes et assurant leur participation à leur propre développement.

A cet égard le CEDAC :

- sensibilise et organise les populations ;
- encadre et appuie les groupes dans les activités génératrices des revenus.

Le CEDAC dispose de cinq (5) services opérationnels :

- Service Animation-Formation
- Service Eau et Assainissement
- Service Agricole
- Service collecte et écoulement des produits vivriers.

Trois de ces services dont les attributions seront présentées ci-après ont un impact sur le développement des fruits et légumes.

2.2.2.1. Service Animation-Formation

Le Service Animation-Formation travaille pour la sensibilisation des communautés villageoises en vue d'éveiller leur conscience à la prise en charge de leurs problèmes dans une démarche d'animation-action.

Il aide ainsi les communautés à identifier, analyser leurs problèmes et à en rechercher les solutions appropriées, une approche fort appréciable.

2.2.2.2. Service Agricole

Pour appuyer les efforts de promotion du développement participatif, le CEDAC à travers son service d'encadrement agricole travaille à aider les populations rurales à créer de nouvelles activités ou à améliorer le rendement de celles déjà existantes dans les secteurs agricole et pastoral avec le double objectif de leur assurer à la fois des revenus plus substantiels et un meilleur équilibre nutritionnel et ce, grâce à une alimentation plus variée.

A ce titre le Service Agricole s'emploie à vulgariser et à encourager les cultures vivrières et maraîchères ainsi que l'élevage du petit bétail. Aussi bien au niveau de la production, de la collecte des produits, que de leur écoulement sur les marchés locaux et extérieurs.

Le Service Agricole encourage les paysans à s'organiser et à se regrouper pour mieux réussir leurs objectifs de production et de commercialisation.

Outre les volets élevage, palmier à huile et vivrier, le CEDAC a développé les volets arbres fruitiers ainsi que le maraîchage.

Le CEDAC a élaboré une stratégie de développement des fruitiers et des cultures légumières basée sur :

- le voyage d'échange des paysans du Sud dans les régions où les populations ont déjà assez parfaitement acquis le savoir-faire dans la production des fruits ;
- la création d'une surface semencière et une parcelle témoin.

D'autres actions tendant à promouvoir la culture des espèces fruitières et légumières sont entreprises :

- sensibilisation et éducation des populations ;
- distribution des arbres greffés et sélectionnés
- opération arbre familial (incorporer la culture des espèces fruitières et légumières dans les habitudes des familles) ;
- promotion des parcelles fruitières en tant que exploitations à revenu garanti.

Les espèces fruitières et légumières distribuées et/ou vulgarisées à ce jour par le CEDAC sont :

- | | |
|---------------------|--------------|
| - ananas | - manguier |
| - avocatier | - corosolier |
| - safoutier | - piment |
| - goyavier | - amarante |
| - bananier plantain | - tomate |

2.2.2.3. Service Commercialisation

Devant de nombreuses difficultés qu'ils éprouvaient pour écouler leurs productions vivrières, les paysans ont sollicité les services du CEDAC pour la mise sur pied du projet "collecte et écoulement des produits vivriers". Cette structure paysanne est organisée en plusieurs comités dont les attributions sont précisées ci-après:

Comité de village

- sensibiliser les populations sur la qualité des produits ;
- assurer le tri des produits
- organiser le marché au village
- assurer le chargement des véhicules de transport des produits à commercialiser.

Comité des pistes

- assurer le relais entre le comité de gestion et les comités de village ;
- organiser la collecte
- assurer la paie des produits
- assurer la livraison
- tenir les documents comptables du comité des pistes.

Comité de gestion

- effectuer la prospection des marchés
- programmer les collectes en collaboration avec le comité des pistes
- gérer le matériel et les fonds
- suivi des comités des pistes.

2.2.2.4. Difficultés rencontrées par le CEDAC

- La consommation des fruits et légumes n'entre pas dans les habitudes alimentaires des populations, ce qui n'encourage guère la production ;
- l'étroitesse des marchés urbains locaux
- les contrôles routiers abusifs et fantaisistes.

2.3. APPROVISIONNEMENT EN INPUTS

Les réformes des circuits traditionnels de distribution des inputs et la dissolution de la MIDEVIV ont conduit les paysans à s'approvisionner auprès des structures ci-après :

<u>Structures</u>	<u>Inputs</u>	<u>Mode acquisition</u>
CEDAC	plants et semences	Achat et distribution gratuite
CRA	plants	Achat
CUDS	semences	distribution gratuite

Les élites engagées dans la production des fruits et légumes achètent le matériel végétal (plants fruitiers greffés et semences de légumes) ainsi que des inputs (engrais, pesticides, etc...) dans les centres plus éloignés (Yaoundé, Njombé etc...).

2.4. RECHERCHE AGRONOMIQUE ET FERMES DE MULTIPLICATION DES SEMENCES

La province du Sud dispose d'une Station de Recherche Agronomique (IRA), de l'Antenne du Centre Universitaire de Dschang (CUDS) et le Centre Régional d'Agriculture qui participent à l'essor du secteur agricole.

2.4.1. Station-IRA Nkoemvone

Cette station a été créée en 1949 et a axé ses objectifs de recherche sur la cacaoculture. L'avènement du comice a conduit les autorités à retenir cette station comme 2e village du comice agro-pastoral de 1991 pour réaliser un certain nombre de travaux. Au nombre de ceux-ci figure la conduction d'une parcelle des fruitiers. Ainsi une parcelle regroupant les espèces fruitières ci-après a été mise en place :

- agrumes
- avocatier
- manguier
- goyavier.

Sur le plan pédologique, le Centre National des sols a fait des prélèvements et les résultats de l'analyse sont attendus. Mais tout laisse croire qu'aucune contrainte pédologique ne se dresse contre le développement de la culture fruitière. Le Chef de la Station IRA a introduit une requête auprès du MESIRES pour que les objectifs de recherche soient renforcés et diversifiés dans la zone écologique du Sud. C'est par ce canal que la recherche dans le secteur fruits et légumes pourra s'épanouir et donner des résultats nécessaires pour le démarrage de la culture des espèces fruitières et légumières par les populations de la zone. Jusqu'à ce jour les plants fruitiers employés proviennent

de NJOMBE. Les problèmes d'écologie et d'altitude peuvent affecter considérablement ces variétés. Cette perspective de diversification des objectifs de recherche de la Station IRA, si elle est réalisée pourra renforcer la présence des populations aux échanges engendrés par le marché frontalier d'Abang-Minko'o en construction.

2.4.2. Antenne du Centre Universitaire de Dschang

Dans le cadre de l'appui au développement, de l'agriculture, l'antenne du CUDS a entrepris un projet d'expérimentation pour la promotion des légumes traditionnels. Ce projet cofinancé par le CUDS (40%) et l'USAID (pour près de 60%) vise la promotion des légumes dans la province. L'étude du milieu et l'expérimentation respectivement première et deuxième phases sont terminées et les résultats sont attendus.

Par ailleurs l'antenne du CUDS distribue gratuitement des semences aux populations d'Ebolowa.

2.4.3. Collège Régional d'Agriculture (CRA)

Les Enseignants de cette institution entretiennent à titre privé des pépinières où les arbres fruitiers sont vendus aux populations désireuses de créer ou d'agrandir leurs vergers. Les plants fruitiers ci-après sont disponibles dans cette pépinière.

Plants greffés

Avocatier
manguier
oranger
mandarinier
citronnier
pamplemoussier

Plants sélectionnés

safoutier
goyavier
papayer
Kolatier
dattier

III. COMMERCIALISATION

3.1. ORGANISATION

La province du Sud se caractérise par une absence de l'organisation réelle de la commercialisation des fruits et légumes et ce, d'autant plus qu'elle, n'en est pas productrice. Hormis, l'expérience du CEDAC illustrée ci-haut et qui ne touche actuellement que la banane plantain, on note la présence des grossistes et détaillants qui approvisionnent les villes du Sud à partir des régions extérieures (Yaoundé, Lékié et l'Ouest).

3.2. INFRASTRUCTURE

Les marchés des villes de la province du Sud sont dépourvus de structures nécessaires pour le stockage et la conservation des fruits et légumes. Les revendeurs de la place enregistrent le plus souvent des pertes de l'ordre de 20 à 40% des produits faute de l'existence des infrastructures de conservation.

3.3. TRANSPORT ET ROUTES

La province dispose d'un réseau routier constitué pour l'essentiel des routes carrossables assez bien entretenues. Cependant, la plupart des ponts sur les différentes rivières sont défectueux. A ce titre on peut assister à une rupture temporaire de la circulation. Cette situation est plus accentuée sur l'axe Ebolowa-Ambam-Gabon où un trafic intense de vivres frais s'opère sans arrêt.

Un bac assure le transport des produits et passagers sur le Ntem (limite Gabon-Cameroun). Sa panne peut être préjudiciable au trafic des produits à destination du Gabon.

3.4. MARCHE FRONTALIER D'ABANG MINKO'O

Pour stimuler et intensifier les échanges avec le Gabon, le Gouvernement a entrepris la construction du marché frontalier d'Abang Minko'o. Ce marché est constitué de 3 hangars et 2 blocs administratifs. L'état de construction ne permet pas d'apprécier la capacité et les infrastructures réservées à la conservation des fruits et légumes.

3.5. MOUVEMENT DES PRODUITS

La province est importatrice des fruits et légumes à l'exception de la banane plantain dont elle est largement excédentaire. Ces produits proviennent des zones de la Lékié, de Yaoundé et de l'Ouest. De par sa position par rapport à l'un des principaux pays importateurs des produits agricoles camerounais (Gabon), un volume important de fruits transite par voie terrestre dans cette province. Il s'agit en particulier de la tomate, de l'oignon, de la pomme de terre et des mangues.

En plus la province exporte la banane plantain en quantité importante vers le Gabon.

3.6. LES PRIX

Les prix des fruits et légumes sont très variables et dépendent surtout de la période et de la distance entre les lieux d'approvisionnement et de vente.

pamplemousse	150 FCFA
avocat	50 - 100 FCFA
orange	25 - 50 FCFA
mangue	25 FCFA
1 Caisse tomates	2.500 - 8.500 FCFA

IV. TRANSFORMATION

La province du Sud ne dispose pas d'une industrie ou PME engagée dans la transformation des fruits et légumes et ce, d'autant plus que la production de la zone n'est guère encourageante pour l'établissement d'une telle structure. Les populations manquent d'une tradition fruitière véritable, les méthodes de conservation et de transformation traditionnelles ne sont pas développées.

V. CONSTRAINTES ET POTENTIALITES

Les potentialités de production en matière des fruits et légumes de la province du Sud, contrastent sérieusement avec le niveau de production enregistré. Les potentialités agricoles du Sud restent très larges au regard de la réussite de certaines expériences.

Par ailleurs la position privilégiée de la province par rapport aux grands centres de consommation (Yaoundé notamment) et le marché gabonais constitue un atout non négligeable qui ne demande qu'à être exploité. En effet si tous les produits en transit pour Libreville émanaient de la province du Sud, cette dernière bénéficierait certainement d'un avantage comparatif par rapport aux autres zones de production.

Cependant certains problèmes et contraintes persistent :

- manque de matériel végétal
- absence de la tradition agricole orientée vers les cultures fruitières et légumières
- insuffisances d'encadrement.

VI. POSSIBILITES DE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE FRUITS ET LEGUMES (RECOMMANDATIONS DES RESPONSABLES PROVINCIAUX)

Toute stratégie de développement des fruits et légumes, doit se fonder sur les éléments ci-après :

- organisation de la commercialisation pour écouler à l'intérieur et l'extérieur
- un système de vulgarisation
- diversification des objectifs de recherche avec un accent particulier sur l'option fruits et légumes
- éducation des populations sur les équilibres alimentaires pour garantir une meilleure santé
- développement et entretien de l'infrastructure routière.

- Personnalités rencontrées

Chef Section Statistiques Agricoles de Dja et Lobo
Délégué d'Arrondissement d'Agriculture Sangmélina
Chef des Plantations de Meva'a Meboutou
Chef de Poste Agricole de de Abang Minko'o
Employé chantier du Marché frontalier d'Abang Minko'o
Délégué Provincial d'Agriculture Sud
Chef SPEAPA
Chef Antenne CUDS
Chef Station IRA NKOEMVONE.

EQUIPE DEAPA

ONDOUA OWONO Jacob
NYAGA Albert

ANNEXE II

SYNTHESES DES ETUDES

Direction de Enquêtes Agricoles-Economiques
et de la Planification agricole
Service de l'Etude Statistique
Agricoles-Economiques

A. SITUATION ACTUELLE DES FRUITS ET LEGUMES AU CAMEROUN

1. Production

Le Cameroun produit une gamme très variée des fruits et légumes d'inégale importance sur le plan tant intérieur qu'extérieur. On distingue deux groupes de produits :

- Le groupe des fruits et légumes présentant un intérêt commercial relativement considérable :

- | | |
|------------------|------------------|
| . banane | . pomme de terre |
| . ananas | . agrumes |
| . totante | . mangues |
| . oignon | . piment |
| . haricots verts | . gombo. |
| . ail | |

- Le groupe des fruits et légumes d'intérêt commercial secondaire

- | | | |
|----------|-------------|-----------|
| . avocat | . aubergine | laitue |
| . goyave | . carotte | . poivron |
| . papaye | . courge | . soja |
| . safou | | |

2. Les zones de production

En dehors du grand Nord où le climat est manifestement rude, tous les fruits et légumes précédemment cités sont plus ou moins cultivés dans le reste du pays. Le Cameroun différencie ainsi cinq (5) zones agro-écologiques offrant des conditions particulièrement plus ou moins favorables à la culture des fruits. Cependant certaines zones se font particulièrement distinguer par une production relativement abondante pour certaines spéculations spécifiques et grâce des conditions favorables propres à la région.

4. Encadrement et facteurs de production

Trois types de producteurs gèrent l'offre des fruits et légumes au Cameroun.

- les petits paysans
- les élites
- les sociétés agro-industriels.

D'une manière générale les stratégies d'encadrement dans les années avant la recession économique ont marginalisé les cultures fruitières et légumières en raison de leur importance économique relativement moindre par rapport aux cultures d'exportation (cacao, café et coton).

Les paysans

Ceux-ci ne reçoivent pas un encadrement spécifique au secteur fruitier et légumier du moins dans la majeure partie du territoire national.

Le secteur fruitier et légumier traditionnel n'utilise pas les facteurs de production modernes. Cependant, les plants fruitiers sélectionnés ont été vulgarisés et distribués par l'ex-MIDEVIV dans sa zone d'action.

Les élites

La spécialisation des vergers et l'importance des superficies ont permis à cette catégorie de producteurs de bénéficier d'un encadrement certain. Ici, l'utilisation des techniques modernes et le matériel végétal sélectionné est observé.

Sociétés agro-industrielles

L'encadrement est assuré par l'entreprise elle-même. Néanmoins on assiste quelques fois à un recours aux Instituts de Recherche et Universitaires pour l'obtention des conseils pratiques d'exploitation ou pour la résolution d'un problème technique spécifique et ponctuel.

La recherche de la productivité rend l'emploi des facteurs de production modernes systématique dans cette catégorie d'exploitation.

5. organisation de la commercialisation

Les exportations

Bien que la production fruitière et légumière soit fortement diversifiée au Cameroun, les exportations quant à elles ne concernent qu'un nombre réduit de produits. C'est ainsi que les observations sur la dernière décennie montrent que la banane et l'ananas ont demeuré les principaux fruits exportés par le Cameroun en direction de l'Europe.

En outre, l'impact de ces produits est mesuré dans le cadre de
contrôles et de contrôles de distribution totales de
fruits, avec généralement de 10 à 20% de perte pour le banan.

Distribution locale des fruits et légumes

En outre, les produits ci-dessus considérés comme étant le
plus riches du secteur, sont également une gamme importante
d'autres fruits et légumes qui sont commercialisés à
Cameroun.

Dans ce cas précis, il existe une organisation réelle de
la commercialisation. Celle-ci est faite soit par le producteur
lui-même soit par les intermédiaires qui assurent la collecte
dans les lieux de production et vont revendre sur les marchés
urbains.

Les problèmes les plus fréquemment rencontrés sont :

le mauvais état des pistes de collecte qui grève les coûts
de transport qui pèsent sur le producteur et le
consommateur.

les contrôles rouverts des produits.

Les prix

Les prix des fruits et légumes sur les marchés locaux sont
très variables. Ils dépendent des saisons et des distances
séparant les zones de production des lieux de vente.

B. LES POTENTIALITES REELLES DE LA FILIERE FRUITS ET LEGUMES

1. Milieu physique

La très grande diversité de climats couverts d'une gamme de
sols très riches confère au Cameroun un énorme potentiel de
production de fruits et légumes.

2. Les infrastructures

Sur le plan intérieur, le Cameroun présente un réseau de
communication dense, pouvant stimuler les échanges
inter-régionaux de produits agricoles.

Trois modes de transport s'offrent au choix des opérateurs
engagés dans toute opération de distribution des denrées
alimentaires, à savoir :

- le rout
- le vol aérien
- le vol terre

BEST
AVAILABLE

Les routes

Le Cameroun dispose actuellement d'un réseau routier qui, bien que limité, est en constante amélioration. Le réseau est composé de routes nationales et de routes provinciales.

Le réseau routier camerounais est classé en deux catégories : le réseau classé et le réseau non classé. Le réseau classé comprend les routes nationales et provinciales, tandis que le réseau non classé comprend les routes rurales.

Le réseau classé comprend environ 10.000 km de routes dont 4.000 km de routes bitumées et 6.000 km de routes carrossables en toute saison.

Le réseau non classé comprend uniquement les pistes rurales non encore prises en charge par le Ministère des Travaux Publics et des Transports (mais entretenues par les Sociétés de Développement et Cooperatives (SODECAO, ICCAO etc...)).

Il y a grand intérêt à améliorer le réseau routier ci-dessus. Les routes existantes dans les zones de production potentielle sont déjà reliées non seulement aux principaux centres de consommation (Douala et Yaoundé), mais aussi aux principaux aéroports internationaux de Douala et Yaoundé par des axes bitumés. Il en est de même des principaux ports maritimes de Douala et Kribi.

Voie aérienne

La voie aérienne est en raison de la rapidité qui la caractérise, le moyen par excellence de transport qui puisse convenir à la commercialisation des produits frais tels que les fruits et légumes.

Le Cameroun dispose actuellement de sept aéroports opérationnels dans les principales métropoles (Douala, Yaoundé, Bafoussam). Ces aéroports sont géographiquement répartis de manière à permettre des échanges entre les zones de production potentielle et les principaux centres de consommation.

Voie ferrée

Le réseau ferroviaire camerounais s'étend sur 1140 km. Il comprend la transcamerounaise longue de 922,5 km reliant le Nord et le Sud du pays et la ligne de l'Ouest d'une distance de 217,5 km reliant Yaoundé à Douala.

BEST
AVAILABLE

Sur le plan exportation des produits, le réseau routier en cours de réalisation permet une communication directe avec les pays frontaliers.

Pour ce qui est du transport aérien en direction des pays étrangers, le Cameroun dispose actuellement de deux (2) aéroports internationaux à DOUALA et à GAROUA. Le troisième en construction à Yaoundé (NSIMELEN) devra être opérationnel dès fin 1991.

Concernant le transport maritime, le Cameroun bénéficie d'une ouverture directe sur la mer. Il dispose de ce fait deux ports maritimes (Douala et Kribi).

.. Equipement pour entreposage

La teneur relativement plus élevée en eau des fruits et légumes les prédispose beaucoup plus au dépérissement que d'autres produits agricoles. La distribution de ces produits sera d'autant plus délicate que la distance séparant les producteurs et les consommateurs est longue, d'où la nécessité de se procurer au niveau des principaux maillons du circuit de distribution d'une enceinte et d'un matériel adéquat pour la préservation des caractéristiques organoleptiques des produits.

En 1991, les aéroports de Douala et Yaoundé se verraient dotés d'entrepôts frigorifiques d'une capacité globale de plus de 7.000 tonnes de frêt, le tout dans des conditions respectant les normes internationales.

4. Environnement institutionnel

- Les récents textes du Ministre du Développement Industriel et Commercial portant suppression du permis de collecte et libéralisation de la commercialisation des produits vivriers, constituent un facteur d'incitation à la profession.
- La création des zones franches industrielles offre un cadre idéal pour l'implantation des industries de transformation des fruits et légumes.
- La réorganisation du Crédit Agricole pourrait favoriser le développement d'une agriculture moderne, une occasion pour le secteur fruits et légumes de se développer réellement.

LES POINTS FAIBLES DU SECTEUR FRUITS ET LEGUMES

AU NIVEAU de la production, on peut relever le caractère traditionnel de la production fruitière. Les producteurs lorsqu'ils existent gèrent des parcelles de très petites tailles et sont dispersés. La production légumière connaît aussi la même faiblesse, à la seule différence que les conditions naturelles de production favorisent spontanément le regroupement des maraîchers.

BEST
AVAILABLE

Pour ce qui est de l'ananas plus particulièrement, le manque d'encadrement est l'heure actuelle le facteur qui le plus contribue à la chute de la production. Les pluies parfois abondantes constituent un autre facteur dépressif à la production de la majorité des légumes, compte tenu de l'incidence très grande des maladies à cette période.

1 Au niveau de la commercialisation

Les fruits et légumes au Cameroun se heurtent à de nombreuses difficultés pouvant se résumer en ces principaux points :

- l'étroitesse du marché intérieur
- la saturation progressive du marché extérieur
- un manque total d'organisation de la distribution
- le mauvais état de certaines pistes de collecte
- l'insuffisance d'infrastructure et équipement adéquats pour l'entreposage
- la qualité des produits ne répondant pas toujours aux attentes des consommateurs extérieurs
- les coûts de production élevés
- une organisation inadapte des organismes de transport.

2. Environnement institutionnel et réglementation

La distribution des fruits et légumes se heurte aux phénomènes dépressifs tels que les tracasseries policières abusives, des contrôles de prix parfois fantaisistes, une réglementation commerciale pas tout à fait incitative, les conditions de taxation n'étant pas assez souples.

D. LES PERSPECTIVES

1 A court terme :

Les perspectives du secteur fruits et légumes au Cameroun sont assez évidentes ; trois raisons fondamentales militent en faveur de cette thèse :

- la filière présente d'énormes potentialités de production et de diversification ;
- l'existence des ouvertures sur le marché international actuel ;
- l'existence en particulier d'une capacité sous-utilisée du système de commercialisation.

La diversification devrait être envisagée de façon prudente dans le court terme en raison des disponibilités du marché. Pour une politique plus réaliste, les actions ci-après devraient être envisagées :

BEST
AVAILABLE

ORGANISATION SYSTEMATIQUE DE LA DISTRIBUTION DES FRUITS
ET LEGUMES

MULTIPLIER LES TONNAGES DE PRODUCTION EN PRIORITE A
L'ANANA POUR UNE PLUS GRANDE COMPETITIVITE
SUR LE MARCHE EXTERIEUR.

UTILISER L'EXPERIENCE DES SOCIETES DE
COMMERCE AU SUD DES AMERIQUES : ACTIVITE DE
COMMERCIALISATION DE FRUITS ET LEGUMES :

1. Entretien des axes routiers et surtout des pistes de
transport.
2. Rehabilitation de marchés urbains :
3. Encouragement de l'initiative privée a la
transformation de fruits :
4. Levée des barrières institutionnelles.

A moyen terme

1. Modernisation des exploitations frutières et
légumières :
2. le développement des programmes de recherche sur la
conservation des fruits et légumes./-

BEST
AVAILABLE

RAPPORT SUR L'EXPLOITATION OPTIMALE DES
AEROPORTS INTERNATIONAUX DANS LE CADRE
DE LA DIVERSIFICATION DES EXPORTATIONS

Réalisé en Novembre 1990 par le Service
de la Planification Agricole de la DEAPA

INTRODUCTION

La turbulence économique qui caractérise le monde à l'heure actuelle n'épargne guère le secteur agricole. Ainsi, pour des économies fragiles telles que celle du Cameroun dont la principale source de recettes en devises est constituée par les exportations de produits agricoles de rente (café, cacao, coton, etc...). il s'avère nécessaire de changer d'orientation, compte tenu du fait que ces produits connaissent depuis quelques années une chute drastique de leurs cours mondiaux.

L'une des solutions envisageables est et demeure la diversification des exportations car la grande variabilité des zones agro-écologiques, la clémence du climat et la fertilité des sols font du Cameroun un substrat indiqué pour la pratique d'une agriculture diversifiée et compétitive.

Ce domaine est d'autant plus porteur que le marché de la CEE constitue une opportunité à saisir et eu égard à l'offre sans cesse croissante en provenance des pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine, le plus tôt serait sûrement le mieux. Il est donc impérieux pour le Cameroun de se positionner avantageusement dans le marché unique européen de 1992.

Si elle venait à être prise, une telle initiative présenterait un triple avantage à savoir :

- l'accroissement des recettes en devises car l'estimation de la part de l'Etat Camerounais dans les exportations de produits vivriers hormis le gain qui revient à l'opérateur économique concerné est assez substantielle ;
- la diversification des sources de revenu en milieu rural qui est l'un des volets essentiels de notre nouvelle politique agricole ;
- la contribution au rayonnement de l'image du Cameroun auprès de nos partenaires étrangers.

BEST
AVAILABLE

BEST
AVAILABLE

Le problème ainsi présenté suscite des interrogations sur les facteurs qui conditionnent le succès des activités d'exportations des produits vivriers. Parmi ces facteurs, le fret aérien occupe une place de choix car la voie aérienne est le principal canal par lequel doivent transiter nos denrées périssables destinées à l'exportation.

C'est ainsi que qu'il est nécessaire d'examiner d'abord la situation actuelle des aéroports internationaux (Douala, Garoua, Yaoundé/Nsimalen en cours de construction). Ensuite, à la lumière de potentialités régionales et de la demande potentielle des marchés extérieurs, nous ferons part des suggestions pour une exploitation optimale de ces 3 structures.

N.B.: Les productions animales ont été exclues de cette étude pour les raisons suivantes :

- la faiblesse de la production intérieure qui ne couvre pas encore entièrement nos besoins protéiques fondamentaux.
- l'insuffisance des tonnages des exportations animales qui a contraint la CAMAIR à supprimer les vols Cargo destinés au transport de ces produits pour l'étranger.

I. SITUATION ACTUELLE

1) Structures de conservation et de stockage

Que ce soit pour l'aéroport de Douala ou de celui de Garoua qui sont fonctionnels, les structures de conservation des fruits et légumes et de stockage d'autres produits agricoles sont très limitées et se présentent ainsi qu'il suit :

Aéroport de Douala

- * 3 chambres froides d'une capacité de 28 m3 chacune dont 2 sont en panne depuis 1985. Celle qui marche est fonctionnelle à 80% :

BEST
AVAILABLE

1 magasin de stockage de 1500 m²

Il convient de noter que le mode de chargement de ces chambres froides qui veut que les produits soient mis sur des palettes rend ces structures non adaptées car les palettes contribuent à réduire de plus en plus le volume utile qui n'est déjà pas appréciable.

En outre, le magasin de stockage est vétuste et nécessite 32 millions de FCFA pour sa réfection.

Aéroport de Garoua

Aucune infrastructure de conservation et de stockage n'existe, si bien que tout produit destiné à l'exportation est stocké dehors, ce qui contribue énormément à réduire les activités du fret au niveau de cet aéroport.

Aéroport actuel de Yaoundé

Le bâtiment de fret est occupé par les services de la Douane si bien que la compagnie utilise des bâches pour protéger les produits à exporter.

2) Projets à court et moyen terme dans ce domaine

- Au niveau de l'aéroport de Douala, il est prévu la construction des chambres froides structurellement adaptées à la manipulation des palettes pour l'exportation des produits vivriers. Ceci aurait même déjà pu être fait malheureusement, l'ASECNA (Agence de Sécurité pour la Navigation Aérienne) qui était chargée du financement n'a pas pu débloquer les fonds nécessaires suite aux problèmes de trésorerie .
- En ce qui concerne l'aéroport de Garoua, la construction du magasin n'est pas arrivée à terme suite à la difficulté de mobilisation de tous les fonds prévus à cet effet.
- Pour l'aéroport de Yaoundé/Nsimalen, il est prévu la construction d'une chambre froide d'une capacité de 63,104 m³ et un hangar fret de 5.000 tonnes par an.

3) Tonnages d'exportations des 5 dernières années

(voir tableaux N° 1 et 2)

Que ce soit en quantité comme en valeur, la banane reste le produit le plus important pour ce qui est des exportations de fruits et légumes, avec une réalisation de 59.528 tonnes pour une valeur de 13.56 milliards de F CFA en 1989.

- Pour ce qui est de l'ananas, on note une croissance en valeur jusqu'en 1986 où ces chiffres commencent à chuter drastiquement: De 277,17 millions F CFA en 1986, on tombe à 243,039 millions en 1987, à 64,036 millions en 1988 et à 79,78 millions en 1989.
- En ce qui concerne les légumes frais, le même constat que précédemment peut être fait avec des chiffres tels que:

461,472 millions F CFA en 1985		
341,113	-"-	1986
36,582	-"-	1987
17,022	-"-	1988
20,412	-"-	1989

Sur le plan du fret aérien, on note également une baisse du trafic car de 7603 tonnes en 1984/1985 toutes compagnies confondues dont 3450 t réalisés par la CAMAIR, on tombe à 4682 t en 1985/86 dont 2569 t pour la CAMAIR et à 2449 t en 89/90 dont 1070 t par notre compagnie nationale. Naturellement, ceci est accompagné par une chute des recettes d'exportations réalisées par la CAMAIR car la légère hausse observée chaque année dans les tarifs pratiqués par cet organisme ne saurait compenser la baisse enregistrée au niveau des tonnages.

Ces chiffres sont révélateurs d'un certain marasme qui caractérise actuellement notre secteur fruitier et légumier et eu égard à l'importance croissante de ce secteur sur le développement agricole de notre pays, cela mérite une attention particulière du gouvernement.

D'autres produits tels que les tomates, les avocats, les mangues, les goyaves et les oignons, en raison de leur importance en valeur, ne devraient pas être relégués au second plan.

4) Conditions de fret aérien

Il existe toute une série de conditions qui vont des diverses taxes que doit payer l'exportateur jusqu'au respect du délai imparti pour l'embarquement car à la CAMAIR par exemple, tous les colis destinés à l'exportation doivent être enregistrés au moins 4 heures de temps avant le décollage de l'avion.

Ceci n'est pas sans créer de graves préjudices à l'exportation des fruits et légumes qui sont par ailleurs des produits très périssables.

5) Taxation et Tarification

a) Taxation

Les taxes à l'exportation des fruits et légumes sont variées et sont consignées dans le tableau n° 3. Comme mentionné dans ce tableau, la taxe à l'exportation (droits de sortie) a été suspendue jusqu'à nouvel avis. Les autres taxes diffèrent légèrement d'un produit à un autre.

b) Tarifs pratiqués par la CAMAIR

(voir tableaux n° 4a, 4b, 4c)

Le constat général qui se dégage de la lecture de ce tableau est que les divers tarifs pratiqués par la CAMAIR connaissent une légère hausse chaque année. ceci est également l'avis des opérateurs économiques.

6) Problèmes rencontrés

Les problèmes que rencontrent les exportateurs des produits vivriers sont de plusieurs ordres et peuvent s'énoncer ainsi qu'il suit:

a) Les tracasseries policières

Les contrôles routiers qui ne sont pas accompagnés de pourboire de la part des transporteurs à l'égard des agents de la force de l'ordre sont souvent sanctionnés par une immobilisation pendant des heures du véhicule en question. Cette situation est à l'origine du retard enregistré pour l'arrivée des produits (qui sont supposés arriver 4 heures de temps avant le décollage de l'avion) à l'aéroport d'embarquement, d'où la forte probabilité de déperissement des produits.

La complaisance des contrôles douaniers

Les contrôles douaniers sont effectués avec complaisance et sans empressement, toujours dans le but de la recherche du pourboire de la part des exportateurs. Cette situation diminue l'enthousiasme des producteurs exportateurs.

c) La manutention

Les agents chargés de la manutentions exécutent les tâches qui leur sont confiées avec très peu d'enthousiasme et de volonté. Leur brutalité contribue à déprécier la qualité du produit destiné à l'exportation, diminuant ainsi sa compétitivité sur les marchés extérieurs.

d) Les taxes

La multitude des taxes décourage souvent les producteurs exportateurs; or s'il est évident de constater que l'Etat gagne de l'argent en imposant plusieurs taxes, il n'en demeure pas moins vrai qu'il en perd beaucoup en réduisant le nombre d'exportateurs suite à l'imposition de ces nombreuses taxes. Ceci devrait constituer matière à réflexion et investigation.

e) Le taux d'intérêt dans les Banques

Un autre handicap auquel se heurte le producteur exportateur de vivres frais réside dans le taux d'intérêt pratiqué dans nos banques. En effet, le taux d'intérêt pratiqué dans nos banques commerciales et même au "Crédit Agricole du Cameroun (CAC) est d'environ 18 % et se trouve ainsi très élevé pour jouer le rôle de catalyseur de la production agricole.

En outre, des études montrent que le prix officiel du kilogramme de cultures perennes (café, cacao,...) payé actuellement au planteur est d'au moins 100 FCFA inférieur au coût de production d'un Kg de ces produits. De même, il est difficile de réaliser des projets agricoles vivriers ou maraichers ayant un taux interne de rentabilité supérieur à 13 %. Il faudrait en conséquence étudier dans quelle mesure certaines facilités pourraient être accordées au C.A.C qui est par essence la Banque du paysan pour lui permettre de fournir des conditions plus souples aux professionnels du métier de la terre.

11-CAPACITE POTENTIELLE DE PRODUCTION INTERIEURE ET
DEMANDE ANNUELLE POTENTIELLE DE CERTAINS MARCHES
EXTERIEURS

1) Capacité potentielle de production intérieure

Les capacités de production intérieure des vivres frais exportables sont importantes et sur la base des statistiques fournies par quelques opérateurs économiques, on peut faire les prévisions suivantes résumées dans le tableau n° 5 ci-joint:

2) Demande annuelle potentielle de certains marchés extérieurs

Elle n'est pas évidente compte tenu des caprices de certains clients.

(voir tableau n° 6 pour la demande des marchés de de la CEEAC en fruits et légumes et tableau n° 7 pour la demande du Marché Commun Européen).

A la lecture de ces tableaux, la demande potentielle des marchés extérieurs est très importante pour des produits tels que la banane, les ananas, les mangues et le haricot vert.

II:- SUGGESTIONS POUR UNE EXPLOITATION OPTIMALE DE NOS AEROPORTS INTERNATIONAUX

Compte tenu de l'importance grandissante des vivriers dans la mise en oeuvre de la nouvelle politique agricole en particulier et dans l'économie camerounaise en général, les mesures ci-après pourraient être prises afin d'assurer une exploitation optimale de nos aéroports internationaux:

1) Au niveau des infrastructures

- Dans ces aéroports, construction et équipement des chambres froides adaptées aux produits à exporter pour la conservation des denrées périssables et des magasins de stockage d'autres produits;
- Examen de la possibilité d'ouverture d'un service de fret à l'Aéroport de Koutaba, Bafoussam, Bamenda avec dotation de chambres froides dans ces aéroports ou dans celui de Bafoussam uniquement en cas de contraintes financières, compte tenu de l'importance de la production de vivres frais dans les Provinces de l'Ouest et du Nord-Ouest.

2) Au niveau de la réglementation

- Adoption des textes réglementaires accordant une priorité à la circulation intérieure des vivres frais. A titre d'exemple le Délégué Général de la Sûreté Nationale pourrait donner des instructions fermes aux agents de police chargés du contrôle routier pour que les camions transportant les vivres frais ne mettent pas plus de 10 minutes à chaque contrôle.

3) Au niveau de l'incitation à la production agricole

- Instauration d'une prime à l'exportation . A titre d'exemple, pour la relance de sa production fruitière et légumière, le Brésil accordait il y a 3 ou 4 ans l'équivalent de 100 FCFA de prime par Kg de vivres frais exportés;
- Institution d'un taux d'intérêt particulier au "Crédit Agricole du Cameroun" (CAC) pour relancer la production et l'exportation des vivriers.

En effet, l'Etat pourrait obtenir pour le compte du C.A.C des emprunts extérieurs dont les taux d'intérêt sont très bas. Ces emprunts pourraient aider à octroyer des crédits aux

planteurs à des taux qui sont de loin inférieurs à 18 % appliqués actuellement. Par ailleurs, l'on pourrait accorder des exonérations sur la taxe de distribution des crédits qui est de 1 % et sur l'Impôt sur le Chiffre d'affaire qui est de 1,5 %.

4) Au niveau de l'organisation des Professionnels (producteurs et exportateurs)

- Un accent particulier devra être mis dans la sensibilisation des professionnels pour qu'ils s'organisent et se regroupent pour la recherche des débouchés (participation à des foires-expositions ventes agricoles par exemple) car l'Etat est en train de se désengager de plus en plus des activités des différents secteurs de l'économie pour laisser la place aux opérateurs économiques privés.
- Pour sa part, le Ministère de l'Agriculture devra inciter les opérateurs à produire les fleurs, et le piment qui sont très demandés à l'extérieur, en Angleterre en l'occurrence;
- En ce qui concerne les productions animales (viande, poisson, etc...), la production intérieure reste faible car elle ne parvient pas encore à couvrir les besoins protéiques fondamentaux des Camerounais. L'on pourrait dans un premier temps inciter les éleveurs à produire plus et ce n'est que par la suite qu'on envisagera d'inclure ces productions dans nos exportations.

5) Au niveau de la Taxation et de la Tarification

- Réduire le nombre et le taux des taxes à l'exportation des vivres frais;
- Réviser à la baisse des tarifs pratiqués par la CAMAIR pour l'exportation des fruits et légumes.

6) Au niveau de la Formation et de l'Information

- Formation et sensibilisation des manutentionnaires sur l'importance et la délicatesse des vivres frais par les services compétents;
- Informer davantage les opérateurs économiques sur la levée du permis de collecte ainsi que la suspension des droits de sortie afin qu'ils ne se fassent plus duper par les agents concernés;
- Les sensibiliser à rester constamment à l'écoute de toute mesure qui viendrait à être prise dans le secteur de la production et de l'exportation des vivriers.

TABLEAU N° 1: EXPORTATIONS CAMBROUNAISES EN FRUITS ET LEGUMES (tous moyens de transport confondus)

Quantité (Q) en tonnes
Valeur (V) en milliers FCFA

Fruits en pays clients:	1984		1985		1986		1987		1988		1989	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
Fruits frais	61985,0	6663000	53516,0	6764000	52822,0	5670000	46536,0	9371000	42852,0	7760000	59528,0	13560000
Fruits frais	2508,0	110030	3802,6	192039	3130,3	277170	2720,2	243039	1003,4	64036	751,0	797000
Fruits, mangues et papayes	115,0	7632	85,1	15135	157,8	26355	73,3	15335	92,6	16378	379,7	367000
Fruits	3,2	455	34,1	19167	95,5	11374	246,7	158546	140,7	22660	178,0	150000
Fruits à noyaux frais	0,2	14	646,8	74602	958,3	54929	853,3	27209	320,5	24425	176,0	120000
Fruits	11,8	3508	148,2	37347	118,8	16817	307,8	37353	299,4	33673	5,5	50000
Fruits	106,1	7386	172,2	28314	267,1	25382	247,5	23573	96,1	12018	45,6	110000
Fruits de terre	-	-	6,2	1612	30,1	2790	20,7	5959	25,9	6965	9,0	0
Fruits autres frais:	1245,2	219232	1535,0	461472	1194,7	341113	153,2	36582	91,6	17022	104,2	200000
Fruits et plantes conservées	-	-	0,5	50	4,8	1044	0,7	208	0,1	118	76,5	260000
Fruits et plantes gelés	-	-	472,7	368542	446,6	245075	15,8	5150	10,6	709	30,8	370000
Fruits et plantes déchiquées	8,4	655	15,1	1305	11,6	408	16,1	928	11,2	921	10,6	100000
Fruits écosés	3,7	302	105,1	16823	86,9	11101	4,9	578	24,4	2790	87,2	170000
Fruits de coco	0,2	24	6,0	174	-	-	9,1	3485	6,5	2800	3,1	100000

Source: MINPAT/DSCN

TABLEAU N° 1: EXPORTATIONS CAMEROUNAISES EN FRUITS ET LEGUMES (Tous moyens de transport confondus)

Quantité (Q) en tonnes
Valeur (V) en milliers FCFA

Produits en pays Clients	1984		1985		1986		1987		1988		1989	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
Bananes fraîches	61985,0	6663000	53516,0	6764000	52822,0	5570000	46536,0	9371000	42852,0	7760000	59528,0	13560
Ananas	2508,0	110070	3802,6	192039	3130,3	277170	2720,2	243039	1003,4	64036	751,0	7978
Avocats, Mangues et Goyaves	115,0	7632	85,1	15135	157,8	26355	73,3	15335	92,6	16378	379,7	3671
Oranges	3,3	455	34,1	19167	95,5	11971	246,7	158546	140,7	22860	178,0	158
Fruits à noyaux frais	0,2	14	646,8	74602	958,3	54929	853,3	27209	320,5	24425	176,0	1249
Tomates	11,6	3508	148,3	37347	118,8	16817	307,8	37353	299,4	33673	5,4	518
Oignons	106,1	7386	172,2	28314	267,1	25382	247,9	23573	96,1	12018	45,6	111
Pommes de terre	-	-	6,2	1612	30,1	2790	20,7	5959	25,9	6965	9,0	6
Légumes autres frais	1245,2	219232	1535,0	461472	1194,7	341113	153,2	36582	91,6	17022	104,2	204
Légumes et plantes conservées	-	-	0,5	50	4,8	1044	0,7	208	0,1	118	76,5	260
Légumes plants congelés	-	-	472,7	368542	446,6	245075	15,8	5150	10,6	709	30,8	378
Légumes plantes déséchées	8,4	655	15,1	1305	11,6	408	10,1	928	11,2	921	10,6	101
Haricots écosés	3,7	302	105,1	16823	86,9	11101	4,9	578	24,4	2790	87,2	175
Noix de coco	0,2	24	6,0	174	-	-	9,1	3485	6,5	2800	3,1	11

TABLEAU N° 2: EXPORTATIONS CAMEROUNAISES DES VIVRIERS UTILISANT LE FRET AERIEN
(CAMAIR ET COMPAGNIES EUROPEENNES) en tonnes

COURANT DE TRAFIC	84/85	85/86	86/87	87/88	88/89	89/90
OLA-PAR-UT	3196	2150	1478	999	683	562
OLA-GVA-SR	469	242	207	318	220	347
OLA-BRU-SN	138	129	122	35	38	39
OLA-LON-BA	350	33	10	18	5	-
OLA-FRA-LH	-	15	-	177	153	122
TOTAL	4153	2569	1817	1547	1099	1070
Orly-Orly-CAMAIR:	3445	2086	1276	1082	1093	1141
Orly-Rome-CAMAIR:	1	14	5	9	3	164
Orly-Londres-CAMAIR	4	13	8	9	4	6
Ndjamena-Orly-CAMAIR -	-	-	-	6	24	68
TOTAL 2	3450	2113	1289	1106	1124	1379
TOTAL GENERAL	7603	4682	3106	2653	2223	2449

TABLEAU N° 3 DIFFERENTES TAXES SUR FRUITS ET LEGUMES

DIFFERENTES TAXES	QUELQUES PRODUITS		
	Ananas + Légumes	Oranges	Banane
	Frais		
:Taxe d'embarquement	: 588,50 F/tonne	: 588,50 F/tonne	: 247,17 F/tonne
:Taxe du CNCC	: 0,39 %	: 0,30 %	: 0,30 %
TAXES :Taxe de conditionnement	: 0,50 %	: -	: 0,50 %
DOUANIERES: Droits de sortie	: 2 % (suspendu)	: 2 % (suspendu)	: 2 % (suspendu)
:Taxe phytosanitaire	: 50 F/tonne	: 50 F/T	: 50 F/T
:Taxe phytobanane	: -	: -	: 1000 F/T
Taxe sur les Emballages		5 %	
Taxe municipale		18 F/quintal	
Taxe sur les crédits	TCA	1,5 %	
	TDC	1 %	

TCA= Taxe sur le Chiffre d'Affaire .

TDC= Taxe de Distribution des Crédits

TARIFS PRATIQUES PAR LA CAMAIR POUR LES DENREES PERISSABLES (FCFA)

4- A) TARIFS SPECIAUX DOUALA/PARIS

	1985		1987		1988		1989		1990	
Désignation marchandise	Poids Min: (kg)	Tarifs/kg: (F CFA)	Poids Min: (kg)	Tarifs/kg: (F CFA)	Poids Min: (kg)	Tarifs/kg: (FCFA)	Poids Min: (kg)	Tarifs/kg: (F CFA)	Poids Min: (kg)	Tarifs/kg: (FCFA)
Fruits et Légumes	100	240	100	250	250	315	250	315	250	335
	250	-	-	-	1000	275	1000	275	1000	290
Aubergines et Poivrons	250	260	250	265	250	265	250	265	250	280
	1000	210	1000	220	2300	220	2300	220	2300	235
Crevettes/ Bouquets	-	-	-	-	100	525	100	525	100	555
					250	390	250	390	250	415
					1000	310	1000	310	1000	330
Manques	250	300	250	310	250	310	250	310	250	330
Ananas	-	-	500	210	500	210	500	210	500	225

TARIFS POUR HARICOT VERT (F CFA/kg)

\ ANNEE	85/86	86/87	87/88	88/89	89/90
Type\					
Haricot vert fin	235	235	245	245	245
Haricot vert Bobby	-	-	220	220	220

4- P1 TARIFS DLA/LONDRES

Années	Tranches de poids (en kg)		
	100	250	500
1985	-	315	275
1986	-	315	275
1987	-	330	285
1988	-	330	285
1989	-	330	285
1990	-	350	300
Ecart	-	+ 11,11 %	+ 9,09 %

Source: CAMAIR

4- C/ TARIFS DLA/GENEVE ET DLA/BRUXELLES

Années	Tranches de poids (en kg)		
	100	250	500
1985	335	315	275
1986	335	315	275
1987	350	330	285
1988	350	330	285
1989	350	330	285
1990	370	300	300
Ecart	+ 10,44 %	+ 11,11 %	+ 9,09 %

**TABLERAU N° 5: CAPACITE ANNUELLE POTENTIELLE DE PRODUCTION
INTERIEURS DE FRUITS ET LEGUMES.**

Produits	:Prévisions des productions de quelques sociétés :					TOTAL (en tonnes)
	:SOCAFEL	:COOPROVI	:ANAGAM	:JARDIN	:DEL MONTE	
	:NOUUN		:FOUNBOT			
Banane					43242	43242
Ananas	5000	480	4000			9480
Haricot vert	5000	2400		3000		10400
Mangue		300				300
Manarine		6				6
Salade frisée		24				24
Salade laitue		24				24
Tonate		12000				12000
Radis		48				48
Prune (safout)		400				400
Pamplemousse		4010				4010
Piment jaune ou rouge		480				480
Piment petit long rouge		240				240
Poivron		240				240
Pastèque		480				480
Oignon		480				480
Navet		120				120
Fenouille		120				120
Epinard		48				48
Concombre		240				240
Courgette		240				240
Carotte		1200				1200
Choux rouge		24				24
Choux vert		240				240

Céleri	:	:	120	:	:	:	120	:
Betterave	:	:	48	:	:	:	48	:
Aubergine	:	:	240	:	1500	:	1740	:
Avocat	:	2000	240	:	:	:	2240	:
Fraise	:	:	48	:	:	:	48	:
Melon	:	:	240	:	:	:	240	:
Cornichon	:	:	:	:	2000	:	2000	:

Source; Données recueillies auprès des opérateurs économiques

TABLEAU 1 : Demande annuelle Potentielle des marchés de la CEEAC en Fruits et Légumes

Année	1983	1984	1985	1986	1987
Tomates	122	102	122	170	96
Oignons	1568	1322	1568	2611	2853
Légumes	1409	1391	1378	1780	2461
Plantes potagères	782	305	367	400	548
Oranges fraîches	241	185	252	283	250
Bananes	21732	23971	23710	28926	28778
Ananas	1885	2117	2631	1848	1968
Avocats	230	94	34	97	71
Autres fruits	115	32	ND	143	75
Jus d'oranges	207	308	522	202	146
Autres jus	25	1148	575	880	759

Source: Documents du Centre de Commerce International
(données obtenues des statistiques officielles des partenaires commerciaux)

NB: Les chiffres sont en tonnes

TABLEAU N°7: Demande du Marché Commun Européen en Fruits et Légumes. (en milliers de tonnes)

\ Année	:				
	1985	1986	1987	1988	1989
Produit\	:	:	:	:	:
Ananas	168	162	175	175	130
Mangues	15	22	25	27	33
Haricots verts	26	34	35	35	33,5

NB: Faute d'avoir les statistiques sur la quantité réellement demandée par le Marché Commun Européen, nous avons assimilé cette demande aux importations totales en ananas, mangues et haricot vert avec l'hypothèse que toute la quantité demandée a été satisfaite .

Source: Document COLEACP

RAPPORT DE LA MISSION D'EVALUATION DE LA
PRODUCTION HORTICOLE ET FRUITIERE DE
AOUT 1990 COLEACP

OBJET DE LA MISSION COLEACP

·Du fait de la forte réduction constatée des exportations vers l'Europe de fruits (hors bananes) et les légumes de contre-saison en provenance du Cameroun (voir Tableaux Statistiques en annexe III), le Délégué Général du COLEACP avec l'accord du Gouvernement Camerounais a entrepris d'évaluer pendant 6 jours (entre le 11 et le 17 Août 1990) la situation du secteur fruits et légumes dans la perspective de la reconquête des marchés perdus, voir même la possibilité de gagner de nouveaux marchés.

INVENTAIRE DU POTENTIEL

Le rapport de mission fait état de l'existence :

- des ressources humaines aptes à produire et à répondre au mieux aux exigences du marché ;
- la diversité écologique et climatique permet non seulement la diversification des productions, mais aussi d'étaler les récoltes sur une période assez longue ;
- une bonne partie du réseau routier est en état d'utilisation sans contrainte. C'est ainsi que Douala qui abrite le principal port maritime et l'aéroport international s'ouvre aux grandes zones de production de l'Ouest et du Littoral même à travers un réseau routier dans l'ensemble satisfaisant.

LES HANDICAPS

- Il est fait mention dans le rapport d'un manque de moyens financiers empêchant la Recherche Agronomique de valoriser à l'optimum son potentiel. C'est ainsi que le programme légumes en particulier n'arrive pas à donner satisfaction. On note également l'absence d'un service efficient de vulgarisation des résultats déjà disponibles au niveau de la recherche. Le rapport souligne cependant que ce cas n'est pas spécifique au Cameroun.

D'autres faiblesses majeures du secteur sont :

- le manque d'organisation tout en ce qui concerne les producteurs que ce qui est des structures d'appui indispensables ;
- le type d'emballage ne répond pas toujours aux exigences de la clientèle et aux conditions de compétitivité ;
- les pistes rurales de collecte aussi bien que les véhicules qui les fréquentent pour l'évacuation des produits agricoles sont le plus souvent dans un état non rassurant ;
- la formation insuffisante des responsables commerciaux d'organismes parapublics ou privés.

CARACTERISTIQUES DU MARCHE EUROPEEN

Le rapport fait noter que la CEE est le premier acheteur mondial de fruits et légumes frais avec 300 millions de consommateurs, elle constitue de ce fait le débouché visé par tous les exportateurs du monde entier.

L'Europe de l'Est pourrait apparaître comme un nouveau débouché potentiel, mais dont on ne maîtrise pas encore les données.

Le phénomène de la concurrence entre pays ACP ou non visant les marchés européens prend de l'ampleur. Une concurrence accrue qui découle du nombre croissant de pays exportateurs visant les marchés de la communauté et l'avance technologique acquise par de nouveaux pays exportateurs en matière de conditionnement et conservation des produits. En dépit de cette concurrence des créneaux existent encore pour des produits dont la présence est de courte durée sur le marché, à condition qu'ils soient de qualité.

La pénétration des marchés européens exige d'une manière générale les critères ci-après :

- qualité
- régularité
- compétitivité

COMMENT REpondre AUX EXIGENCES CI-DESSUS

La qualité : Il faudrait chercher à connaître les espèces et variétés ayant un débouché commercial. Pour ces espèces et variétés, il faudrait également considérer la vie pré-récolte (calibre état sanitaire, caractéristiques organoleptiques, présentation), la vie post-récolte (transport, conditionnement, normalisation).

La régularité : La régularité ici sous-entend la régularité des opérateurs surtout des exportateurs dans l'approvisionnement des marchés avec le respect constant de la qualité.

La compétitivité : La compétitivité implique la recherche d'une réduction des coûts, la promotion des produits, l'information continue des opérateurs dans le domaine commercial et la formation des divers opérateurs intervenant dans la filière.

RECOMMANDATIONS ET PROPOSITIONS

- Dans le domaine de la production, la mission d'évaluation propose le renforcement des moyens de l'IRA et particulièrement dans le cadre de la diversification fruitière et légumière, la mise en place des structures de production, le rapport précise que toutes ces solutions devraient faire l'objet d'études plus approfondies.
- Dans le domaine de la logistique, il faudrait réaliser une étude intégrée afin d'examiner les problèmes de conditionnement et la chaîne de froid; pour cela une équipe de spécialistes pluridisciplinaires s'avère nécessaire. Par ailleurs les problèmes de l'adaptation des moyens de manutention au port comme à l'aéroport devraient pouvoir être résolus par les responsables de ces structures dans la mesure où ceux-ci sont informés de ces problèmes. Le rapport recommande également la nécessité de restauration et de maintenance des pistes rurales, afin que soient pris en compte les besoins propres à l'évacuation des productions.

- Dans le domaine commercial, la mission recommande l'amélioration de la formation des opérateurs et la diffusion beaucoup plus large de l'information.
- Dans le domaine de l'Environnement Administratif, le rapport recommande la mise en place d'un "système" de concertation, du genre "Unité d'Appui ou Centre de Promotion des Exportations" dont les attributions seraient :
 - . appui aux sociétés exportatrices ;
 - . collecte et diffusion de l'information commercial
 - . promotion des exportations camerounaises ;
 - . contribution aux actions de formation des opérateurs économiques concernés ;
 - . animation de la coordination entre administration et opérateurs privés.

Ce rapport propose également la tenue d'un séminaire sur le programme de relance des filières fruits et légumes, ainsi que la création sans délai d'un comité de coordination entre administrations qui constituerait l'interlocuteur administratif privilégié du "Centre d'Appui".

La mission a conclu en mentionnant que le Cameroun a de fortes chances de retrouver une place enviable dans le commerce des fruits et légumes. Le COLEACP est prêt à apporter, dans la mesure des moyens mis à sa disposition tout son concours au succès de ce programme de relance de la filière fruit./-

ETUDE SECTORIELLE "FRUITS ET LEGUMES"
CAMEROUN

Bureau d'Etude réalisateur : GTZ
Année : Avril 1989

Cette étude avait pour objectifs d'analyser les potentialités du Cameroun en matière de production et de commercialisation des fruits et légumes et d'en établir les conséquences en rapport avec les marchés intérieurs et extérieurs.

Selon le rapport de la GTZ, le climat et la nature des sols du Cameroun permettent de cultiver une large gamme de fruits et légumes. Les récoltes de fruits tropicaux classiques (bananes et ananas) peuvent être considérablement améliorées à condition qu'un effort soit fait dans la conduite et la gestion des exploitations, l'entreprise Del Monte un grand négociant américain de la banane s'est assurée en un contrat, avec l'aide du gouvernement américain, des droits pour la production et l'exportation de bananes au Cameroun, sur une surface de 1.200 ha. Il lui sera possible d'embarquer de 1.250 à 1.500 tonnes par semaine.

Dans le secteur des ananas frais, les perspectives de débouchés laissent entrevoir des possibilités de coopération avec l'Allemagne. Mais l'exportation massive d'ananas frais du Cameroun nécessite tout d'abord une réduction des coûts trop élevés dans le domaine de la récolte et du traitement des fruits de l'emballage, de l'acheminement jusqu'au port et de la préparation des fruits au transport maritime qui, compte tenu de la différence de coût devrait, remplacer le transport aérien.

Les ananas du Cameroun sont acheminés par avion, en petite quantité, vers la France et la Suisse. Là, ils sont vendus aux plus hauts prix du marché, de même que les ananas en provenance du Ghana, transportés aussi par avion, ce qui est une preuve de leur bonne qualité et leur popularité.

Le rapport souligne que le marché des ananas frais n'est pas encore saturé et pourrait être conquis par le Cameroun. Des entreprises allemandes pourraient mettre leurs connaissances techniques à la disposition des opérateurs camerounais et

soutenir leurs efforts pour réduire les coûts et organiser des transports maritimes réguliers de conteneurs.

L'engagement de l'Allemagne se heurte encore à un autre problème qui est celui de la concurrence avec Del Monte, l'un des plus gros producteurs et négociants d'ananas du monde pouvant se lancer à tout moment dans l'exportation des ananas du Cameroun en plus de celle des bananes.

Del Monte dispose de ses propres surfaces de cultures d'ananas en Amérique Centrale, aux Philippines et depuis peu aussi au Kenya. L'entreprise s'est procurée des informations si détaillées sur le climat et la nature des sols, lors de la planification des cultures de bananes au Cameroun, qu'il ne fait aucun doute qu'elle possède le savoir-faire suffisant pour démarrer aussitôt la production d'ananas. Elle pourrait faire appel à la main-d'oeuvre qui travaille dans les plantations de bananes, se procurer bon marché des cartons d'emballage par le même canal que pour les bananes et l'acheminement de la marchandise sur les bananiers constituerait un atout supplémentaire, permettant de réduire les coûts de transport. Cette nouvelle concurrence pourra être étudiée le moment venu.

Les autres fruits tropicaux, tels que les mangues, les goyaves, les papayes et le fruit de la passion poussent à l'état sauvage et doivent d'abord être greffés. A ce propos le rapport explique que ce greffage ne serait indiqué que pour résoudre le problème de la qualité, les variétés en questions étant déjà offertes en quantités plus que suffisantes par tous les pays tropicaux, et à la limite, il ne serait pas opportun de recommander le greffage de ces fruits tropicaux tant que les débouchés à l'exportation ne seront pas assurés.

Dans le secteur des produits non tropicaux, le rapport relève que certaines parcelles mises en place dans des régions propices se sont heurtées aux problèmes de charges trop élevées et au manque d'infrastructures. Pour ce qui est du marché allemand face à cette situation, il convient de signaler que les importateurs allemands reçoivent tant d'offres du monde entier qu'ils n'ont qu'à choisir les plus avantageuses.

D'une manière générale, pour que le Cameroun profite des avantages offerts par son sol et son climat, et qui permettent de produire des fruits et légumes de première qualité, il faudrait :

- que le gouvernement mette en place des fonds publics pour développer le commerce d'exportation.

- la création d'une entreprise chargée dans un premier temps de préparer le terrain au niveau structurel, et ensuite de coordonner et de diriger les opérations des producteurs qui pourraient s'organiser en coopératives, en communautés villageoises ou encore en entreprises individuelles. Le rapport indique que le Cameroun devrait recourir à des crédits externes pour réunir le capital nécessaire.

La mission mentionne que la situation actuelle au Cameroun mérite que soient prises en compte en même temps l'organisation de la production et celle de la vente, ce n'est qu'à cette condition que le pays pourrait avoir des chances de devenir un pays exportateur de fruits et légumes frais.

Sur le plan de la transformation, le rapport évoque les contraintes ci-après inhérentes aux projets de conserveries et d'entreprises de surgelés en étude ou en création :

- la faible capacité d'absorption du marché intérieur ;
- le pouvoir d'achat trop faible des populations pour de tels produits ;
- un manque des habitudes alimentaires des camerounais à la consommation des légumes en conserve.

Toutes ces limitations amène les industries de transformation à s'orienter beaucoup plus vers les marchés extérieurs. Il est précisé que le marché des ananas en conserve et des jus d'ananas n'est pas encore saturé, aussi bien en République Fédérale d'Allemagne que dans plusieurs autres pays européens.

Les perspectives de vente dans les années à venir sont particulièrement bonnes pour les jus et les concentrés, de préférence congelés en bloc. Le transfert des techniques de base nécessaires devrait être possible par le biais d'une coopération inter-entreprises entre une entreprise européenne existant déjà et une entreprise camerounaise à créer, dans ce cas l'associé européen se chargerait aussi de l'écoulement ou du traitement complémentaire.

Si les conserves d'ananas peuvent s'écouler dans les marchés européens, la vente des produits dérivés des tomates par contre y reste hypothétique. En effet les pays du Sud de la CEE, au premier rang desquels figure l'Italie, suivie par la Grèce, l'Espagne et le Portugal produisent à des prix extrêmement bas que même les avantages douaniers du Cameroun en tant que pays de l'ACP n'y change pas grand chose. Les ventes des produits dérivés des tomates devraient donc se concentrer sur le marché intérieur et sur les exportations dans les pays africains voisins.

Le rapport signale que d'une façon générale, pour ce qui est des conserves à l'exception du concentré de tomates, il ne faudrait pas compter sur le marché intérieur du Cameroun. C'est donc en fonction de la capacité d'absorption des marchés d'exportation qu'un projet peut être réalisé ou non.

L'industrie des jus telle qu'elle existe aujourd'hui est susceptible d'être développée. Ce besoin existe dans le pays. La production de jus pourrait donc démarrer dans la région de Poli. La production existante permettrait de faire tourner à plein une usine pratiquement toute l'année. Les mangues se récoltent en Mars-Avril et peuvent être transformées jusqu'en juin. Le jus de goyave (récolte des fruits en Août-septembre) peut être fabriqué jusqu'en décembre. Les pamplemousses se récoltent de fin novembre à début janvier, les citrons toute l'année, à condition d'être irrigués correctement.

Les fruits ci-dessus cités poussent déjà dans la région et les ventes seraient assurées sur le marché intérieur.

L'étude en somme révèle que des carences graves dans l'infrastructure et des frais accessoires trop élevés au Cameroun avaient entraîné la perte des marchés d'exportation. Par ailleurs l'offre excédentaire des fruits et légumes en provenance du monde entier qui envahissent les marchés allemands et européens, a créé une concurrence particulièrement dure. Le Cameroun a déjà perdu un temps précieux dans la lutte pour les marchés existants.

En conclusion les projets suggérés dans cette étude devraient être réalisés sans plus tarder, pour que le Cameroun rejoigne bientôt le peloton des pays africains exportateurs.

ETUDE DE PRE-INVESTISSEMENT DE 1986
 REALISE PAR LA CHAMBRE D'AGRICULTURE
 DOCUMENT REVISE EN 1987

OBJECTIFS DE L'ETUDE

L'étude de pré-investissement a pour objectif d'établir la factibilité du stockage frigorifique, du transport et de la distribution dans les villes de Yaoundé et de Douala des fruits, légumes et viande produits dans les provinces de l'Ouest et du Nord-Ouest. Les différents volets de ce projet devraient ainsi couvrir :

- l'installation des entrepôts frigorifiques dans les provinces de l'Ouest et du Nord-Ouest et également dans les villes de Yaoundé et Douala ;
- les conditions de transport
- les circuits de distribution à Douala et à Yaoundé
- la main-d'oeuvre nécessaire.

DESCRIPTION DU PROJET

L'étude propose :

- l'établissement des chambres frigorifiques modulaires à Mbouda, Dschang et Fombot dans la province de l'Ouest à Bamenda dans la province du Nord-Ouest, ainsi que dans les Centres Urbains de Douala et Yaoundé pour le stockage des légumes et fruits périssables ;
- la fourniture de véhicules pour la collecte et la distribution ;
- utilisation des conteneurs normalisés adaptés au réseau de transport ferroviaire, maritime ;
- les marchés visés par le projet sont en exclusivité les marchés urbains intérieurs, la sous-région UDEAC, la CEE ;
- la gestion du projet sera confiée pendant les 4 premières années aux expatriés sous la forme d'une assistance technique ;

- le coût de l'investissement a été estimé à 17.500.000 livres sterling sur une période de 8 ans ;
- le taux de rentabilité interne est de 32,4% et une valeur actuelle nette de 13.799.000 livres sterling à 15%./-

ETUDE SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE
FRUITS ET LEGUMES AU CAMEROUN
(Préparation de la mission FAO : Projet
TCP/CMR/0054(A))

DOCUMENT N°1: DONNEES REGIONALES Province de l'Ouest

Date : 1986

Maître d'oeuvre: Chambre d'Agriculture/Délégation
Provinciale de l'Ouest

Bureau d'Etude entrepreneur: APV Hall International
Limited.

Observation : Etude non titrée.

GAMME DE PRODUITS DE LA PROVINCE DE L'OUEST

Légumes

- Pommes de terre
- Oignons
- Concombre
- Carottes
- Haricots
- Laitue

- Choux blancs
- Tomates
- Choux fleur
- Poireaux
- Aubergine
- Céleri
- Persil
- Radis
- Ciboulette
- Poivrons
- Petits pois
- Epinards
- Asperges
- Ail
- Courges
- Navets
- Menthe
- Betterave

Fruits

- Ananas
- Oranges
- Pamplemousse
- Papaye
- Goyaves
- Mangues
- Citrons
- Prunes
- Airelle myrtille
- Fruit de la passion
- Pêches
- Raisins.

SAISONS DE PRODUCTION DANS L'OUEST

- Pommes de terre: Toute l'année-variation de la qualité et quantité
- Tomates: Toute l'année, maturation 2 mois après les semis, réduction de la production de Mai à septembre en raison du facteur pluie
- Chou : Toute l'année
- Laitue : toute l'année
- Mangues : Mars, Avril, Mai, Juin
- Avocat : Toute l'année

- Figue banane : toute l'année

POLES DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

- BANGANG FOKAM : Existence d'un complexe Agro-Pastoral
Direction: B.P 820 Bafoussam face CHAGRI-Ouest
- DSCHANG : Principales cultures, pomme de terre, chou
- GALIM : Production de tous les produits périssables (laitue, tomate, poivrons verts et rouges, aubergine, concombre)
- FOUMBOT : tous les produits périssables.

La taille moyenne du jardin maraîcher: 1,2 hectares

PRODUCTION MARAICHERE DANS L'OUEST

Les principales zones de production :

- Dschang: Pomme de terre et chou
- Galim : tous les produits périssables
- Foubot: "- "-

Ce rapport souligne que les pertes dues au transport de la tomate destinée à l'exportation vers le Gabon s'élèveraient à près de 30% de l'avis des opérateurs.

EVOLUTION DES PRIX DE QUELQUES PRODUITS FCFA/kg

BEST
AVAILABLEEVOLUTION DES PRIX DE QUELQUES PRODUITS FCFA/kg

Marché de Bafoussam 1985

PRODUITS	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Légumes												
Oombo frais	1020	800	833	667	303	286	385	-	400	217	313	300
Pomme de t.	116	103	74	146	73	120	71	-	127	153	154	154
Tomate fraîche	116	163	287	265	301	153	182	-	241	244	220	143
Fruits												
Pamplemousse	137	137	137	-	-	-	-	-	132	244	144	163
Manques	-	-	-	314	101	81	-	-	-	-	-	-
Prunes	-	-	-	-	667	476	225	-	213	76	241	-

ETUDE SUR LA PRODUCTION ET COMMERCIALISATION
DES CULTURES MARAICHERES DANS LE
NORD - CAMEROUN

Realisée en Mars 1984 par le FONADER dans
le cadre du FSAR

I. PRESENTATION DE LA SITUATION EN 1984

L'examen de la production des cultures maraîchères dans le Nord-Cameroun fait apparaître l'existence de deux types de spéculations :

- une production de masse concernant : la culture de l'oignon en saison sèche de l'ordre de 1.000 ha qui donne des rendements moyens d'environ 20 tonnes/ha, la culture du piment en saison sèche (une centaine d'ha pour 600 à 700 kg sec/ha) et la culture des légumes locaux généralisée dans le Nord-Cameroun en saison pluvieuse ;
- une production limitée à forte valeur qui s'adresse à un marché étroit : l'ail et pomme de terre en saison pluvieuse, moins de 100 ha, les légumes européens en saison sèche, 100 à 150 ha avec un rendement moyen de 20 à 25 tonnes/ha, et les légumes locaux cultivés sur une surface de l'ordre du triple de celle de la production de légumes européens avec des rendements moyens d'environ 20 tonnes/ha.

En matière commerciale on remarque que seul l'oignon connaît un stade de gros. Une large part de la production est expédiée vers le Sud du pays.

Les autres produits maraîchers sont commercialisés dans le Nord au niveau du détail. Hormis le haricot (Niébé) et le piment, ils ne donnent lieu à des transports inter-urbains que de façon marginale.

PERSPECTIVES

La production commercialisée d'oignons, environ 20.000 tonnes, semble saturer le marché tel qu'il est appréhendé actuellement : vente de la quasi totalité de la production de février à Mai et faible stockage. Pour éviter les ruptures dans les approvisionnements urbains, développer la production et réduire les importations, il est nécessaire d'améliorer l'aptitude à la conservation des produits et de mettre en place des équipements de stockage. Un programme pilote est proposé.

Le haricot (Niébé) et le piment sont écoulés sur le Nigéria, ces produits sont donc sensibles aux fluctuations économiques et monétaires de ce pays ; ce qui rend une action de développement difficile.

La pomme de terre et l'ail, produits à écologie particulière pourront être encouragés localement.

Les légumes locaux ou européens de saison sèche pourront se développer spontanément dans les ceintures vertes (sous réserve d'un appui technique) compte tenu des marges élevées actuellement dégagées par les producteurs.

La production du gombo sous irrigation pourrait faire l'objet des tests à SEMRY III d'une part pour le traitement phytosanitaire dont la mise au point ne devrait pas poser des problèmes, d'autre part pour la commercialisation, pour laquelle il n'existe pas actuellement d'interlocuteurs-grossistes.

Les accroissements de production nécessaires à l'horizon 2000 ne posent pas de problèmes de potentiel agricole. Des gains peuvent être obtenus en matière de rendement et par l'intensification. Les possibilités d'irrigation à partir du barrage de LAGDO et de rives du Logone dépassent largement les besoins prévisibles en culture de masse. Les principales villes peuvent facilement subvenir à leurs besoins en matière de légumes, la ville de Garoua dont le déficit pourrait être le plus important, dispose d'un nouveau potentiel de terres irrigables sur la Bénoué.

Les tonnages des approvisionnements urbains ne justifient pas la construction de centres de collecte avant l'horizon 1995-2000 mais l'organisation des producteurs est souhaitable dès à présent. Le programme de développement envisagé contribuerait à cette structuration de la profession. Il serait confié à la MIDEVIV et au FONADER.

RECOMMANDATIONS

Les actions à mettre en oeuvre touchent la vulgarisation, la formation des animateurs, le crédit, la fourniture d'intrants et d'équipements; la recherche, l'organisation de la production et le stockage.

Dans l'immédiat, la mise en place d'une cellule maraîchère de trois Ingénieurs travaillant en liaison avec le FONADER mais rattachée à la MIDEVIV et disposant d'une certaine autonomie financière pourrait soutenir l'action des Services des Délégations Départementales de l'Agriculture et des Brigades Phytosanitaires. La dépense annuelle d'une telle organisation serait de l'ordre de 60 millions de FCFA. Elle serait chargée :

- d'identifier localement et de quantifier les besoins d'approvisionnement en semences, engrais, produits phytosanitaires, matériel et outillage etc...);
- de centraliser les commandes qui seraient prises en charge par le FONADER ; les Délégations Départementales de l'Agriculture et les Brigades Phytosanitaires assurant l'écoulement des produits ;
- d'assurer la formation des animateurs sur le terrain ;
- d'effectuer le montage des dossiers de crédit à la production et les utilisant comme incitation au regroupement des agriculteurs (de même pour la fourniture d'approvisionnement) ;
- d'identifier, de promouvoir et suivre les programmes de recherche en relation avec la Station de KAREWA l'IRA à Maroua et le Projet Semencier : culture des légumes européens en saison des pluies, semences d'oignon, de pomme de terre, d'ail, etc...
- de diffuser les techniques du stockage artisanal de l'oignon et de suivre les expérimentations d'un stockage industriel chaud.

En matière de stockage d'oignons, un projet pilote pourrait déterminer les paramètres locaux de contrôle de l'atmosphère (humidification, température) dans un stockage chaud. Le coût de l'investissement est évalué à 50 millions de FCFA. Sauf imprévu, l'opération devrait être équilibrée financièrement dès les premières phases des essais. Elle serait menée par la SEMRY à Kousséri. Sa préparation nécessiterait cependant une étude plus approfondie.

Des unités conçues sur la base des paramètres définis pourraient ensuite être implantées à Maroua, Mora, Kousseri pour une capacité initiale totale de 2.000 tonnes destinées à être écoulées en période de soudure.

Le montage d'opérations à l'exportation qui pourrait faire intervenir la SAFEL, la SOCALEG ou la SEMRY reste suspendu à l'ouverture de l'aéroport de Garoua en tant qu'aéroport international et surtout à l'intensité de son exploitation future. La plupart des spéculations possibles pour des expéditions vers les pays européens (haricot vert, frais, melon) nécessitent deux, voir trois rotations d'avion par semaine. La production de mangues peut être mise en oeuvre avec une seule expédition par semaine. En dehors des lignes intérieures, la CAMAIR paraît envisager pour l'instant que des liaisons inter-régionales entre l'aéroport de Garoua et les pays voisins. Les possibilités de fret vers l'Europe à partir de Douala peuvent être déjà insuffisantes (selon les périodes de l'année) pour les activités menées dans le Sud du pays.

En ce qui concerne la demande intérieure, la faible étendue du marché, même déficitaire, amène à recommander la plus grande prudence au niveau d'une éventuelle planification d'aménagements destinés à la production maraîchère.

Le potentiel actuel de terres irrigables est suffisant pour satisfaire les besoins prévisibles de la culture de l'oignon et des ceintures maraîchères (notamment à Garoua). Le niveau élevé des prix incite fortement les producteurs à s'orienter vers le maraîchage.

Des actions d'envergure risquant de désorganiser la production actuelle, il semble préférable de suivre et de favoriser les ajustements offre-demande par des actions d'animation, d'organisation et d'approvisionnement à la production.

Des travaux d'étude seraient à effectuer dans un avenir assez proche :

- sur l'intensification du tabac à Yagoua dont la production maraîchère sera défavorisée par le développement des ceintures vertes dans les villes du Nord ;
- sur les ceintures maraîchères des villes où peut se poser un problème foncier et d'équipement, par exemple Garoua ;

- sur une définition précise du projet d'expérimentation du stockage industriel et des équipements nécessaires ;
- sur le traitement de l'enquête "budget consommation" des ménages, actuellement en cours, qui précisera les diagnostics des besoins et les projections./-

POSSIBILITES DE DEVELOPPEMENT DES CULTURES

FRUITIERES AU CAMEROUN

J.Y. REY.

Ananas

Les essais sur ananas ont été conduits à Nyombé pendant plus de 25 ans et les résultats des essais sont obtenus généralement en moins de 18 mois.

Par ailleurs, l'IRA possédait une plantation d'une vingtaine d'hectare qui permettait de tester les résultats de la recherche en vraie grandeur et d'être en contact permanent avec les producteurs.

C'est sur cette plante que le programme "Fruits" possède le plus de résultats et cette culture peut être considérée comme maîtrisée.

Nous pouvons donc affirmer avec certitude que l'ananas frais est actuellement la plus rentable des cultures fruitières d'exportation.

Zones favorables

Les zones les plus favorables sont situées dans le Mungo et le Sud-Ouest du Nord de Mbanga à Nkongsamba, dans la plaine des Mbo'o et dans la zone Ekona- Muyuka c'est-à-dire sur des sols volcaniques ne dépassant pas 800 m d'altitude.

Dans la plaine du Littoral au Sud de Mbanga, jusqu'à Kribi en passant par Edéa, on retiendra de préférence les sols sablonneux, comme ceux de SOCAPALM à Souza. Les apports d'engrais devront être plus importants que sur les terres volcaniques, mais la proximité de Douala est un atout considérable.

Les sols du Centre et du Sud sont en général trop argileux, mais on peut en trouver quelques sites convenables. La nécessité d'irriguer et le coût de transport jusqu'à Douala risquent d'absorber la majeure partie du bénéfice escompté.

Conditions économiques

Le fret avion dans le sens Afrique-Europe est limité par capacité Nord-Sud. Donc, si les productions de fruits destinées à l'exportation augmentent, les disponibilités de fret seront très vite saturées à moins que le tourisme connaisse une véritable explosion qui se traduirait par des vols charters supplémentaires.

Il faut donc convenir que des quantités importantes ne

peuvent être exportées que par mer à conditions d'étudier sérieusement les techniques de transport modernes : emballage à plat, palettisation, containerisation.

Il ne faut pas oublier que le coût du fruit ne représente pas 20 % du prix de vente final et qu'il est beaucoup plus facile de diminuer les coûts de commercialisation que d'abaisser les frais de production très souvent incompressibles. Des études réalisées en 1977 montraient qu'à cette époque le coût du carton était plus élevé que celui du fruit !

Une production globale minimum de 25.000 tonnes d'ananas apparaît nécessaire pour bénéficier de prix intéressants. Dès que l'on parle d'exportation, il faut lier banane et ananas : chacun de ces fruits a intérêt à ce que la production de l'autre soit la plus élevée possible. Une production globale de 200.000 tonnes de bananes et ananas est un seuil qui permet de bénéficier de prix intéressants pour le carton, fret, transport terrestre, mise à bord...

Les exportations d'ananas frais du Cameroun avaient atteint 10.000 t avant de s'écrouler aux alentours de 2000 t. Les causes principales de cette chute n'étaient ni techniques ni économiques, mais sociologiques, liées à l'absence totale de professionnalisme des producteurs.

Par ailleurs des expériences nombreuses réalisées dans d'autres pays producteurs ont montré que la production en milieu paysan convenait pour des fruits destinés à la transformation mais pas pour l'exportation en frais, en raison de l'hétérogénéité qualitative de ce type de production.

Il serait donc nécessaire que se développent 2 ou 3 grandes exploitations produisant chacune 15.000 minimum. Elles serviraient de leader pour des plantations de moyenne importance qui profiteraient du courant ainsi créé à condition d'offrir des produits de qualité satisfaisante.

La production d'ananas de conserve export est impensable à l'heure actuelle car le marché mondial est totalement saturé.

Toutefois les écarts de triage permettraient de satisfaire à bas prix le marché local de fruit frais et d'alimenter des unités de productions de jus de fruit pour le marché UDEAC.

Notons que l'expression "écarts de triage" ne veut pas dire "déchets". Ce sont des fruits trop petits ou trop gros, à couronne déformée, ou trop mûrs. Leurs qualités organoleptiques sont souvent supérieures à celles des fruits exportés.

Recherches d'accompagnement

+ Ces recherches seront surtout nécessaires si la production d'ananas sort de la zone traditionnelle du Mungo.

On peut citer.:

- La lutte contre les nématodes. La présence d'une équipe de nématologistes à Nyombé devrait permettre d'entreprendre ces travaux sans difficulté majeure.

- L'ajustement des fumures en fonction des types de sol.

- L'économie de l'eau surtout pour les zones ayant plus de 3 mois de saison sèche.

Ces recherches pourraient être conduites en collaboration avec les milieux professionnels

+ Par ailleurs des études sur les techniques de commercialisation et de transport sont indispensables, mais ce sont des problèmes de spécialistes qui ne peuvent être entreprises dans le strict cadre de l'IRA.

Goyaves

La production de goyaves doit être orientée vers la production de pulpes et le marché local en frais. Les pulpes pourront être utilisées pour la fabrication de jus destinés au marché UDEAC ou pour l'exportation vers d'autres zones de consommation mais il ne faut pas confondre 2 activités totalement différentes quel que soit le fruit :

- la production de pulpe ou concentrés
- la fabrication de jus destiné au marché local.

Les pulpes peuvent être vendues pour de multiples usages : boissons et jus purs ou mélangé, confiture, sorbet, yaourts, pâtes de fruits.

Nous pensons que le Cameroun bénéficie de très grands atouts pour la vente de pulpes de goyaves. Il suffit pour cela de ne pas débiter quand le marché mondial sera saturé.

Zones favorables

Toute la partie humide du pays située au Sud de l'Adamaoua est très favorable à la production de goyaves.

Les meilleurs résultats ont été obtenus dans les sols noirs de Foubot (600 kg par arbre), mais la production demeure élevée dans les sols les plus pauvres de l'Ouest : à Dschang sur des sols très épuisés où seul pousse l'Impérata, le goyavier a été la seule espèce fruitière se comportant normalement.

Pour allonger la période d'utilisation des unités de fabrication, on veillera à s'approvisionner dans des sites différents. Ainsi la variété 'Beaumont' produit en août à Nyombé, en septembre à Foubot et en octobre à Dschang.

BEST
AVAILABLE

Une même variété donne des pulpes qualitativement différentes en fonction des sites : les fruits sont plus acides à Dschang ou Yaoundé qu'à Foubot ou Nyombé.

Structure des exploitations

Le goyavier s'adapte à toutes les structures d'exploitation. Si une plantation s'avère nécessaire pour garantir une production minimale à une unité de transformation, on peut concevoir des accord avec les agriculteurs à la recherche de toute activité lucrative.

Si les paysans voient que leurs fruits sont achetés et payés, ils n'hésiteront pas à planter, mais il serait malhonnête de faire planter des goyaviers sans garantir leur achat.

Recherches à entreprendre :

Des résultats intéressants ont été obtenus en matière de sélection variétal. Ces travaux se poursuivent.

Les principaux problèmes de défense des cultures sont d'ordre entomologiques : punaises (chamopsis tuberculatus) et mouches des fruits.

Le programme "Fruits" de l'ITA a besoin d'entomologistes pour résoudre ces problèmes.

Manguiers

En dehors du marché local, largement saturé en pleine saison, les mangues pourraient être produites dans 2 buts.

- la production de fruits d'exportation
- la transformation en vue de la production de pulpes.

Zones favorables

Les fruits destinés à l'exportation vers le marché européen doivent obéir à certaines normes de forme, couleur, poids moyen, goût... En pratique, à l'heure actuelle, seule les variétés

d'origine floridienne correspondent à ces normes. Mais malheureusement, elles sont très sensibles à certaines maladies des fleurs et fruits telles que l'oidium, l'antracnose...

Donc, elles peuvent être produite dans les provinces du Nord et de l'Extrême-Nord où ces maladies sont absentes, mais on se heurte alors à des problèmes économiques : coût élevé de l'irrigation et difficultés d'exportation en raison des faibles disponibilités de fret avion.

On peut également recommander les zones d'altitude de la vallée du Noun : Pont du Noun, Foubot, Bamendjin, Mbouda. Où l'on obtient de hauts rendements et où les maladies ne sont pas trop virulentes si l'on retient les variétés les moins sensibles.

A Yaoundé les pertes sont trop élevées, de même que dans le Littoral où l'on se heurte en outre à des problèmes physiologiques liés à la faible mise à fleur.

Il est possible que les attaques soient maîtrisables dans les zones les plus sèches du Mbam (Bafia - Ombessa).

Recherches en cours

Les travaux sont principalement axés vers la recherche de variétés exportables peu sensibles aux maladies qui permettraient de produire ces fruits dans toutes les zones de moyenne altitude du pays.

Par ailleurs des essais de produits destinés à intensifier la mise à fruit ont donné des résultats prometteurs.

Enfin, si la demande de fruits destinés à la transformation s'intensifie, on pourra offrir des variétés recherchées pour la pulpe.

Structure des exploitations

Le manguier convient à tous les types d'exploitation de l'arbre isolé au verger industriel. Mais seul cette dernière structure permet de traiter avantageusement.

"Grenadille" ou "fruit de la passion" (passiflora edulis)

Contrairement aux espèces précédentes, la grenadille est une liane. Elle peut être conduite de 2 manières différentes :

- en treille, sur des fil de fer, soigneusement taillée et devrillée chaque jour.

- librement sur des tuteurs, morts ou vivants, sans taille.

dans ce cas les rendements sont faibles de même que les besoins en main-d'oeuvre.

Ce fruit ne peut être produit au Cameroun que pour alimenter une usine de transformation où la pulpe serait extraite.

Zones favorables

Toute la zone humide du Cameroun.

Structure des exploitations

La conduite des lianes sur fil de fer est très coûteuse.

On préférera diffuser cette espèce en milieu villageois, plus particulièrement en zone cacaoyère où les lianes peuvent grimper sur les arbres d'ombrage des cacaoyers. Le sol ombragé est nettoyé et il serait facile de cueillir les fruits qui tombent. Le ramassage peut être réalisée par contrat par des chauffeurs possédant une camionnette bâchée. Le fruit n'est pas très délicat.

Recherches à d'accompagnement

Il existe de fortes différences de productivité entre lianes. L'IRA peut multiplier végétativement des lianes très productives.

Agrumes

Le terme "agrumes" regroupe de nombreuses espèces dont l'utilisation est très variée.

Zones favorables

Les agrumes peuvent être produits dans l'ensemble du pays. Toutefois, dans les zones humide de moyenne et haute altitude, une maladie, la cercosporiose, provoque de très gros dégâts sur la plupart des espèces consommées en frais.

On peut donc recommander les cultures suivantes.

- Toutes espèces : Nord, Extrême, Nord et zone de basses altitude : Mamfé, plaine du Littoral.

- espèces peu sensibles à la cercosporiose : région de moyenne altitude en zone humide : Centre, Est, Sud, Adamaoua.

Dans l'Ouest et le Nord-Ouest : la culture des agrumes n'est pas recommandée, hormis dans quelques zones moins élevées.

Compte tenu des coûts d'irrigation dans les provinces septentrionales, la production d'agrumes - comme d'autres espèces fruitières - est réservée à des sites particuliers : terrains à nappe phréatique peu profondes, concessions ou jardins maraichers où les arbres bénéficient de l'eau d'arrosage des légumes etc...

C'est dans les zones de basse altitude de zone humide que l'on voit le plus d'agrumes : Mamfé, Loum - Douala, Edéa, Yabassi.

Quelques zones du Centre de moindre altitude produisent aussi des agrumes : Ombessa - Bafia, Obala, Okola, Monatélé, Mbandjock.

Utilisation possible

Les agrumes peuvent être consommés en fruits frais. Il existe une forte demande pour cette espèce et dans de nombreuses régions ces fruits sont rares et chers : dans le Sud ou l'Ouest par exemple. Au Nord, les oranges de piètre qualité viennent du Nigéria.

Le marché mondial du jus d'orange est saturé ; mais la Côte-d'Ivoire possède de grandes plantations de citronniers destinés à la production de jus et essence. Cette culture pourrait être entreprise dans le Centre, le Sud, l'Est ou le Littoral.

Il existe également des espèces moins connues, mais qui bénéficient de cours intéressants en confiserie, confisserie ou parfumerie : Kumquat, Combava, Cédrat, Bigarade, Bergamotte...

Seule la lime de Tahiti (sans pépins, à gros fruits ou "citron vert") pourrait être exportée en frais. Les pamplemousses (pomelos) produits au Nord conviendraient mais les prix de vente sont trop bas pour supporter l'exportation par avion.

Structure des exploitations

La structure des exploitations dépend du type de production envisagée. Aucune possibilité n'est à rejeter.

Recherches

De nombreuses recherches sont entreprises à l'IRA sur les agrumes. Il n'est pas possible d'en faire ici une liste

exhaustive. Citons néanmoins comme sujets généraux, la recherche de variétés et porte-greffe les mieux adaptées à chaque écologie et la sélection de variétés résistantes à la cercosporiose. Il existe des résultats prometteurs en ces domaines.

Avocats

La production d'avocats est freinée par une raison technique: le phytophthora qui détruit les racines et entraîne l'affaiblissement ou la mort de la plupart des avocats du Cameroun.

Il n'existe pas à notre connaissance de porte-greffe résistants, toutefois des résultats étrangers récents laissent à penser qu'il existerait des obtentions peu sensibles.

Les avocats peuvent être produits pour le marché local ou l'exportation. Toutefois en de nombreuses saisons l'exportation n'est guère rentable. Quant à la production d'huile, elle ne bénéficie pas d'un marché porteur.

Zones favorables

A l'heure actuelle, on ne peut recommander cette culture que sur les sols volcaniques de l'Ouest, particulièrement de Foubot à Mbouda, ou à la limite au Nord de Fouban (Manki).

Dans ces zones les variétés tardives produisent en septembre, alors que le marché européen offre des prix parfois satisfaisants.

Structure des exploitations

Pour le marché local cette culture peut être réalisée en arbres isolés. Mais pour l'exportation quelques traitements sont nécessaires contre la cercosporiose et il est alors indispensable de posséder un verger homogène.

Recherches à entreprendre

Les essais ont permis de sélectionner les meilleures variétés pour les provinces du Littoral ou de l'Ouest.

Toutefois lorsque la possibilité se présentera, l'IRA introduira des nouvelles sélections de porte-greffe supposées résistant au phytophthora pour les tester au Cameroun et si les résultats sont positifs, cette culture pourra être envisagée sans un jour nouveau.

Papayers

Deux possibilités de commercialisation des fruits frais sont envisageables :

- le marché local et UDEAC - très rémunérateur pour cette espèce.

- l'exportation vers l'Europe réalisable exclusivement avec la variété 'Solo'.

Toutefois le transport des papayes est très délicat et les difficultés rencontrées au niveau de l'exportation de fruits par avion laissent mal augurer de ce type de commerce.

Il faudrait bien maîtriser l'exportation avion de fruits plus rustiques - tels les ananas - avant de se risquer sur une culture aussi délicate.

Zones favorables

Plus que la climatologie, ce sont les qualités du sol qui sont déterminantes pour la production de papayes. Il faut des sols légers profonds, drainants, riches en matière organique.

Toutefois, en altitude la qualité diminue.

On retiendra donc de préférence les terrains volcaniques du Mungo.

Ailleurs, on installera les papayers sur des sols sableux sur lesquels on aura apporté de fortes quantités de compost.

Types d'exploitation

La papaye convient à une production de case ou à de petites exploitations.

Recherche d'accompagnement

La culture de la papaye ne pose pas de problème particulier si les sols conviennent. La fumure a été étudiée.

On pourrait rechercher des variétés de type 'Solo' mais plus rustiques, si la culture se développait. Le marché local est

actuellement loin d'être saturé.

Safoutiers

Cette plante se caractérise par une très grande hétérogénéité tout au niveau de la productivité qu'à celui des caractéristiques des fruits.

Le marché local n'est pas saturé et l'exportation nécessiterait une vigoureuse campagne promotionnelle en raison du goût particulier du fruit, inhabituel pour les clients potentiels nés hors d'Afrique centrale.

Zones favorables

Les zones favorables recouvrent les zones actuels de production, c'est-à-dire toute la zone humide du Cameroun.

Type d'exploitation

Dans le contexte actuel les arbres de case et les petites plantations correspondant bien au marché visé (autoconsommation et marché local).

Recherches en cours

Les recherches actuelles portent sur la sélection et la multiplication végétative afin d'offrir des arbres productifs dont les fruits correspondent aux goûts recherchés (gros fruits peu acides et riches en huiles et insaponifiables).

Autres espèces

Mangoustan : c'est une espèce de bas de côteaux et bas-fonds humides. La production est rémunératrice, mais la mise à fruit est très longue : les premiers fruits apparaissent après la 7^e année et la récolte devient notable après 15 ans.

Litchis : dans les zones humides d'altitude l'IRA cherche à introduire des variétés adaptées ayant de bonnes qualités organoleptiques.

Annones : on observe de nombreux dépérissement et dessèchement de branches. Les fruits sont souvent momifiés. Il reste beaucoup

de travaux à conduire avant d'obtenir des résultats satisfaisants. Ce programme est en veilleuse.

Jacquier : ce gros fruit, peu répandu est assez apprécié par de nombreux Camerounais. Une variété (espèce ?) convient bien aux zones humides du Sud-Cameroun et ne pose pas de problèmes particuliers. Cette production peut être encouragée.

Ananas	Frais	marché local export ou UDEAC
	Transformé	marché local- UDEAC

Goyaves	pulpe	marché local UDEAC Exportation toutes destinations

Mangues	Frais	marché local UDEAC export Europe (variétés adéquates)
	Transformé (pulpe)	marché local UDEAC export Europe

Agrumes	Frais	marché local- UDEAC
	Transformé ou ' (pour transformation)	marché local- UDEAC Exportation

Avocats	Frais	marché local + UDEAC Faible exportation Europe

Papayes Safoutiers Annonnes	Frais	marché local et UDEAC

Grenadilles	Pulpe	marché local + UDEAC Faible exportation Europe

Mangoustan Litchis	Frais	marché local et UDEAC Exportation

Variétés recommandées

Ananas : cayenne lisse

Goyaviers : Beaumont (transformation)
Patricia
Fan Retief
"Ligne 7" (autoconsommation)
Lucknow "

Citronnier : Meyer (sauf pour extraction d'essence)
(zones humides)
Eureka "
Lisbonne "
Lime Tahiti "

Orangers Marss Early (Centre-Sud-Est).
Pineapple
Valencia
Tangelo Orlando

Pamplemousses Tous pomélos (Nord et Littoral)
Pink (Centre - Sud - Est)
Reinking "

Mandariniers Fremont (Nord et Littoral)
Clémentine "
Satsuma St. Jean (Zones humides)
" Wase 109 "

Kumquat Marumi
Nagami
Fukushu

Avocats Hickson (zones humides d'altitude)
Semil 34 "
Taylor "

Papayes 'Solo 8'
'Solo Sunrise'

Grenadille jaune (flavicarpa) tous sites
violette (altitude)

Mangues

Ruby	Nord et zones humides
Palmer	d'altitude
Tommy Atkins	"
Keit	"
Kent	"
Zill	Nord
Valencia	"
Lippens	"
Haden	"
Irwin	"

I. ETUDE DE LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS VIVRIERS DU CAMEROUN

Réalisée en 1972, cette étude fait une analyse critique des premières tentatives par le Gouvernement Camerounais, de régulation du marché des produits agricoles (vivriers), assortie de propositions en vue d'améliorer la commercialisation des produits vivriers. L'une des principales faiblesses de cette étude est qu'elle est uniquement orientée vers le marché intérieur et qu'elle ne fait aucune proposition visant à améliorer les structures de commercialisation (stockage, conditionnement).

II. PLANS FRUITIER ET LEGUMIER NATIONAUX

Cette étude, la plus complète jamais réalisée dans le domaine des fruits et légumes, a été faite par la SEDA en 1982. Il s'agit d'une revue de toute la filière de la production à la commercialisation. Le rapport fait une description des principaux fruits et légumes cultivés et consommés par région au Cameroun, assortie d'une analyse du système de commercialisation. Sur la base des contraintes pédo-climatiques, démographiques foncières, commerciales, des aménagements et infrastructures existants, ainsi que des marchés intérieur et extérieur, des plans fruitier et légumier ont été développés, ainsi que des propositions de types d'actions à mener région par région dans le but de développer la production et la transformation des fruits et légumes dans tout le pays.

Il y a cependant lieu de constater que l'analyse des marchés régional et international est peu consistante. L'absence d'une appréciation du niveau de la demande dans les principaux pays consommateurs n'a pas permis une analyse rigoureuse des débouchés potentiels pour les produits nationaux.

ANNEXE III

TABLEAUX STATISTIQUES

EXPORTATION DES FRUITS (en milliers F CFA)

DESIGNATION	PAYS DE DESTINATION	1986	1987	1988
DATTES	R.F.A	5	-	-
	FRANCE	251	170	-
	GABON	1515	-	100
	GUINEE EQUAT.	-	9	-
	CONGO	-	10	-
	TOTAL	1771	189	100
BANANES FRAICHES				
	Royaume Uni	3490	-	-
	FRANCE	574398	295452	569922
	PAYS-BAS	-	6387	2525
	R.F.A	-	12	-
	ITALIE	-	1	-
	NIGERIA	-	-	199
	GABON	103	-	30
	TCHAD	-	3500	-
	SENEGAL	5	-	-
	TOTAL	577996	305352	572676
NOIX DE COCO				
	TCHAD	-	-	2800
	NIGERIA	-	3420	-
	SUISSE	-	33	-
	FRANCE	-	32	-
	TOTAL	-	3485	2800
ANANAS				
	FRANCE	104932	101590	54961
	BELGIQUE-LUXEM	4590	500	23
	PAYS BAS	165418	122329	4877
	ROYAUME UNI	700	-	4
	ITALIE	-	10	-
	SUISSE	501	12385	3822
	R.F.A	-	6075	-
	GRECE	-	150	-
	GUINEE EQUATO.	-	-	39
	DANEMARK	275	-	300
	ESPAGNE	25	-	-

	: SENEGAL	: 5	: -	: -	: -
	: PORTUGAL	: 30	: -	: -	: -
	: GABON	: 694	: -	: -	: -
	: TOTAL	: 277170	: 243039	: 64036	: -
	:	:	:	:	:
MANGUES,	: R.F.A	: 1	: -	: -	: -
ANANAS, GOYAVES:	: FRANCE	: 6127	: 2293	: 3769	: -
AVOCATS	: BELGIQUE-LUXEM:	: 114	: 8	: -	: -
	: SUISSE	: 40	: 32	: 100	: -
	: TCHECOSLOVAQUIE	: -	: 3	: -	: -
	: TCHAD	: -	: 6230	: 5642	: -
	: NIGERIA	: -	: 4000	: 5706	: -
	: GUINEE EQUATO.:	: 385	: -	: 266	: -
	: GABON	: 19688	: 2769	: 895	: -
	: TOTAL	: 26355	: 15355	: 16378	: -
	:	:	:	:	:
ORANGES	: GABON	: 1438	: -	: -	: -
	: TCHAD	: 4550	: 146430	: 1490	: -
	: NIGERIA	: 6000	: 12002	: 21147	: -
	: GUINEE EQUATO.:	: 6	: 114	: 23	: -
	: TOTAL	: 11994	: 158546	: 22660	: -
	:	:	:	:	:
CLEMENTINES ET	: GUINEE EQUATO.:	: -	: -	: 10	: -
MANDARINES	: GABON	: 348	: -	: 15	: -
	: TOTAL	: 348	: -	: 25	: -
	:	:	:	:	:
CITRONS, LIMONS	: GABON	: 1450	: 135	: -	: -
ET LIMES	: FRANCE	: 28	: 2	: -	: -
	: GUINEE EQUATO.:	: -	: -	: 20	: -
	: TOTAL	: 1478	: 137	: 20	: -
	:	:	:	:	:
AUTRES AGRUMES	: GABON	: 1661	: 246	: -	: -
	: FRANCE	: -	: -	: 1	: -
	: GUINEE EQUATO.:	: -	: -	: 20	: -
	: TOTAL	: 1661	: 246	: 21	: -
	:	:	:	:	:
FIGUES FRAICHES:	: BELGIQUE LUX	: 22	: -	: -	: -
	: FRANCE	: 1363	: 202	: 159	: -
	: NIGERIA	: -	: -	: 1000	: -
	: GABON	: 861	: -	: -	: -
	: TOTAL	: 2246	: 202	: 1159	: -
	:	:	:	:	:
FRUITS A COQUES:	: GABON	: 30	: -	: -	: -
	: FRANCE	: 10	: 5	: 100	: -
	: COTE D'IVOIRE	: -	: 1	: -	: -
	: NIGERIA	: -	: 4	: -	: -
	: GUINEE EQUATO.:	: -	: -	: 18	: -
	: U.S.A	: -	: -	: 152	: -
	: TOTAL	: 40	: 10	: 270	: -
	:	:	:	:	:
POMMES, POIRES	: R.C.A	: 500	: -	: -	: -
COINGES FRAIS	: GUINEE EQUATO.:	: 1800	: 2240	: 55	: -
	: TOTAL	: 2300	: 2240	: 55	: -

FRUITS a	: ROYAUME UNI	: 300	: :	: -	: :
NOYAU FRAIS	: FRANCE	: 3999	: 3472	: 1844	: :
	: BELGIQUE LUXEM:	: 119	: 5	: -	: :
	: PAYS BAS	: -	: -	: 3	: :
	: SUISSE	: 10	: 25	: 20	: :
	: R.F.A	: -	: :	: 100	: :
	: TCHECOSLOVAQUIE	: 26	: 5	: 12	: :
	: GUINEE EQUATO.:	: 134	: 190	: 10	: :
	: GABON	: 48882	: 22710	: 21740	: :
	: CONGO	: 10	: 802	: 670	: :
	: CHINE POPULAIRE	: -	: :	: 20	: :
	: Nlle ZELANDE	: -	: :	: 6	: :
	: U.S.A	: 40	: :	: :	: :
	: SENEGAL	: 20	: :	: :	: :
	: R.C.A	: 369	: :	: :	: :
	: ZAMBIE	: 20	: :	: :	: :
	: TOTAL	: 54929	: 27209	: 24425	: :
BAIES FRAICHES	: FRANCE	: :	: :	: 15	: :
	: TOTAL	: :	: :	: 15	: :
AUTRES FRUITS	: BELGIQUE LUXEM:	: 24	: -	: -	: :
FRAIS	: FRANCE	: 1759	: 1015	: 900	: :
	: NIGERIA	: 2700	: -	: 500	: :
	: GUINEE EQUATO.:	: 6	: 43	: 13	: :
	: GABON	: 4823	: 2770	: 104	: :
	: CONGO	: 55	: -	: -	: :
	: ITALIE	: 3	: -	: -	: :
	: TOTAL	: 9370	: 3828	: 1517	: :
FRUITS à L'ETAT	: TCHAD	: -	: :	: 845	: :
CONGELES	: TOTAL	: -	: :	: 845	: :
NOIX DE KOLA	: BELGIQUE LUXEM:	: 103	: 130	: -	: :
	: FRANCE	: -	: 53	: 50	: :
	: ITALIE	: :	: :	: 1	: :
	: TCHAD	: 10847	: 45372	: 33296	: :
	: NIGERIA	: 3300	: 53237	: 81726	: :
	: GABON	: 12115	: 2660	: 290	: :
	: CONGO	: 189	: 96	: 30	: :
	: ZAIRE	: -	: 20	: 60	: :
	: ROYAUME UNI	: 4462	: -	: -	: :
	: GUINEE EQUATO.:	: 8	: -	: -	: :
	: TOTAL	: 31064	: 101576	: 115433	: :
JUS DE FRUITS	: GABON	: -	: :	: -	: :
ET LEGUMES	: FRANCE	: 6	: :	: 17	: :
SUCRES	: TCHAD	: -	: :	: 4800	: :
	: NIGERIA	: -	: :	: 627	: :
	: GUINEE EQUATO.:	: 1157	: :	: 41	: :
	: TOTAL	: 1163	: :	: 5485	: :

GRAINES DF	:	FRANCE	:	6117	:	6500	:	14483	:
STROPHANTUES.	:	BELGIQUE LUXEM:	:	84102	:	42550	:	1008	:
	:	R.F.A	:	69750	:	14750	:	4186	:
	:	ITALIE	:	21531	:	121479	:	81343	:
	:	SUISSE	:	-	:	2420	:	-	:
	:	ESPAGNE	:	100338	:	-	:	35150	:
	:	TOTAL	:	281838	:	187699	:	136170	:

=====

SOURCE: Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire,
 Direction de la Comptabilité Nationale.

//_//_ EXPORTATION DES LEGUMES (en milliers de FCFA)

DESIGNATION	DESTINATION	1986	1987	1988
TOMATES	FRANCE	20	25	255
	BELGIQUE LUXEM	13329	30688	32297
	GUINEE EQUATO.	1900	1667	789
	GABON	1568	1368	192
	CONGO	-	-	90
	TCHAD	-	1450	-
	R.C.A	-	2055	-
TOTAL	16817	37253	33673	
OIGNONS, AILS, ECHALOTS	FRANCE	-	2	-
	NIGERIA	1204	1010	4750
	R.C.A	-	-	20
	GUINEE EQUATO.	2635	4579	4103
	GABON	20635	4917	3145
	CONGO	908	75	-
	TCHAD	-	12990	-
TOTAL	25382	23573	12018	
POMMES DE TERRE	CONGO	1506	-	-
	FRANCE	-	-	-
	TCHAD	-	1650	1775
	NIGERIA	-	1250	2857
	GUINEE EQUATO.	1204	3057	2333
	GABON	80	-	-
TOTAL	2790	5957	6965	
LEGUMES AUTRES FRAIS	FRANCE	318767	30141	15813
	BELGIQUE LUXEM	2006	78	-
	SUISSE	2	138	-
	GUINEE EQUATO.	1264	626	433
	R.C.A	-	-	9
	GABON	19074	5599	800
	CONGO	-	-	35
TOTAL	341113	36582	17092	
LEGUMES ET PLANTES CONGE- LES	FRANCE	186390	-	151
	NIGERIA	-	-	556
	GUINEE EQUATO.	10	-	2
	BELGIQUE LUXEM	58685	-	-
	GABON	-	-	-
TOTAL	245075	-	709	

LEGUMES ET	FRANCE	819		80
PLANTES CONSER-	GUINEE EQUATO.	-	86	28
VES	CHINE POPULAIRE	-		10
	GABON	225	89	-
	BELGIQUE LUXEM:		33	
	TOTAL	1044	208	118
LEGUMES ET	FRANCE	3		50
PLANTES DESE-	GUINEE EQUATO.	177		21
CHES	GABON	226	920	850
	U.S.A	2	8	--
	TOTAL	408	928	921
HARICOT ECOSSE	ROYAUME UNI	2	-	-
	FRANCE	18	-	351
	GUINEE EQUATO.	495	123	732
	GABON	1605	150	1707
	CONGO	7531	305	-
	TCHAD	1450	-	--
	TOTAL	11101	578	2790
AUTRES LEGUMES	GABON	50		150
ECOSSES	TOTAL	50		150
POIVRE	FRANCE	38009	35475	97
	PAYS-BAS	-	6167	--
	R.F.A	20260	129875	--
	R.C.A	-	489	
	GUINEE EQUATO.	6	3	25
	GABON	5262	1143	
	ROYAUME UNI	254	-	
	CONGO	105	-	135
	TOTAL	66000	174178	257
PIMENT	FRANCE	3		12
	NIGERIA	-		5901
	GUINEE EQUATO.	56		4
	GABON	1777		312
	TOTAL	1907		6229

=====

EXPORTATION DES LEGUMES
SOURCE: MINPAT/DCN

Tableau: ORIGINE DES APPROVISIONNEMENTS DES ANANAS DE LA C.E.E (en tonnes)

ANNEES	1984	1985	1986	1987	1988
Total CEE/ 12	-	-	210696	238936	249514
Total CEE /10	136116	190541	187819	221140	229344
Extra CEE	-	-	-	-	-
Cote d'Ivoire	107875	159799	165158	171151	145331
Costa Rica	-	1077	1877	12107	23115
Kenya	332	419	311	292	16301
Ghana	1173	1554	1956	2709	3264
Afrique du Sud	1879	2168	1622	1315	1779
Brésil	857	48	462	1176	1657
Rép. Dominicaine	-	61	194	1088	1185
Thaïlande	119	348	558	805	995
U.S.A	-	-	6	890	971
Guinée	-	235	166	381	852
Cameroun	3304	4257	2778	1947	820
Ouganda	192	117	794	648	448
Togo	149	186	420	237	312
Philippines	-	17	14	2657	290
Martinique	701	389	499	243	164
Nigéria	-	10	75	276	151
Colombie	-	200	252	150	61
Taiwan	172	301	278	138	48
Total					
Extra C.E.E	121555	171761	(1)178185	(1)199374	(1)201705
dont					
A.C.P.	113306	166769	(2)158309	(2)162975	(2)150945

(1) Incluant l'Espagne et le Portugal (fournisseurs hors C.E.E.)

(2) Approvisionnement de la C.E.E à 10

SOURCE : Rapport COLEACP Août 90

Tableau: EVOLUTION DES IMPORTATIONS D'ANANAS
DANS LA C.E.E. (en tonnes)

ANNEES	1984	1985	1986	1987	1988
France	51951	70969	67654	66304	77081
Italie	22029	36189	27724	43644	43268
R.F.A.	23568	34116	36341	38877	37946
Belgique / Luxembourg	7062	9889	13736	28141	29605
Grande- Bretagne	15172	18327	19150	21279	22347
Pays- Bas	13927	17730	19337	18210	15373
Danemark	1411	2086	2607	3431	2970
Irlande	471	607	621	727	754
Grèce	515	626	649	527	-
Total C.E.E. (10)	136116	190541	187819	221140	229344
Espagne	-	-	13877	17795	20127
Portugal	-	-	-	1	43
Total C.E.E. (12)	-	-	201696	238936	249514
Origines A.C.P.	113306	166769	* 171703	* 177848	* 167617

* Incluant tonnages importés par l'Espagne et le Portugal

SOURCE: Rapport COLEACP Août 90

Tableau:
ORIGINE DES APPROVISIONNEMENTS EN HARICOTS VERTS
DE LA C.E.E (en tonnes)

ANNEES	1984	1985	1986	1987	1988
Total C.E.E 12	-	-	97869	97708	100138
Total C.E.E 10	71941	85428	97884	97306	97412
Extra C.E.E	-	-	-	-	-
Espagne	15543	20841	19952	23046	22352
Egypte	7680	7076	11940	14109	12234
Kenya	6796	6556	8430	8983	9632
Burkina-Faso	2702	2982	3341	2839	3163
Sénégal	3721	4143	3891	2565	2185
Maroc	384	347	1097	1768	2052
Ethiopie	190	652	1115	1351	1477
Iles Canaries	663	1117	1184	910	994
Portugal	197	468	435	481	548
Rwanda	-	-	-	214	544
Turquie	128	128	328	347	534
Pologne	-	-	263	502	482
Cameroun	1604	1530	991	123	142
Jamaïque	-	108	154	25	107
Mali	896	355	440	78	96
Ile Maurice	79	58	40	59	77
Niger	226	437	257	253	63
Zimbabwe	-	-	-	40	29
Roumanie	189	-	95	80	23
Tunisie	82	106	67	72	20
TOTAL					
Extra - C.E.E	41640	47467 (1)	54329 (1)	58157 (1)	57850
dont					
A.C.P.	16484	16862 (2)	18868 (2)	16566 (2)	17631

(1) Incluant l'Espagne et le Portugal (fournisseurs hors C.E.E)

SOURCE : Rapport COLEACP Août 90

Tableau:
 EVOLUTIONS DES IMPORTATIONS DE HARICOTS VERTS
 DANS LA C.E.E (en tonnes)

ANNEES	1984	1985	1986	1987	1988
France	28326	32829	32436	30128	31362
Pays - Bas	16430	19350	26363	30208	29750
R.F.A.	14464	16175	16211	14826	14842
Belgique/ Luxembourg	8176	11088	16616	13397	12954
Grande Bretagne	4214	5626	5890	6685	5779
Italie	16	87	103	1793	2441
Irlande	34	59	94	119	204
Danemark	101	214	171	150	80
Grèce	-	-	-	-	-
Total C.E.E. (10)	71941	85428	97884	97306	97412
Espagne	-	-	12	394	2654
Portugal	-	-	-	8	72
Total C.E.E (12)	-	-	97896	97708	100138
Origines A.C.P	16464	16862 * 18868	* 16 594	* 17 665	

* Incluant tonnage importés par l'Espagne et le Portugal

Source : Rapport COLEACP Août 90

BEST
 AVAILABLE

EXPORTATION DES FRUITS ET LEGUMES AU CAMEROUN (100 KG)

BEST
AVAILABLE

DESIGNATION	1988	1987	1986
1- Tomates	2864	3076	1188
2- Oignons échelots	961	2479	2671
3- Légumes autres frais	916	1532	11947
4- Légumes et plantes congelés	106	156	4466
5- Légumes et plantes conservés	118	7	40
6- Légumes et plantes desséchés	122	101	116
7- haricots écosés	244	49	869
8- Autres légumes écosés	50	-	-
9- Dattes	20	3	265
10- Bananes fraîches	381.329	202.313	385.602
11- Noix de coco	65	91	-
12- Ananas	10.034	27.202	31.303
13- Mangues, avocats, goyaves	926	733	1578
14- Oranges	1407	2467	955
15- Clémentines et man- darines	2	-	31
16- Citrons, Limons et limes	1	1	59
17- Autres agrumes	1	5	82
18- Figs fraîches	103	18	74
19- Fruits à coque	15	-	6
20- Pommes, poires coing frais	2	56	31
21- Fruits à noyau frais	3205	6533	9583
22- Autres fruits frais	53	94	209
23- Noix de Kola	6869	-	2452
24- Légumes et fruits au vinaigre	20	267	108
25- Légumes préparés conser- vés sans vinaigre	193	304	213
26- Jus de fruits ou legu- mes non sucrés	3	1	-
27- Jus de fruit ou Lé- gumes sucrés	10	5	113

Source: MINPAT'DON

LISTE DES ABREVIATIONS

- C E E : Communauté Economique Européenne
- G T Z : Société de Coopération Technique Allemande
- I R A : Institut de Recherche Agronomique
- A C P : Afrique Caraïbes Pacifiques
- DEAPA : Direction des Enquêtes Agro-Economiques
et de la Planification Agricole
- MINAGRI: Ministère de l'Agriculture
- F A O : Food and Agricultural Organization
- COLEACP: Comité de Liaison Europe-Afrique-Caraïbes
Pacifique pour la promotion des fruits
tropicaux, légumes de contre saison, fleurs,
plantes ornementales et Epices
- MIDEVIV: Mission de Développement des Cultures
Vivrières et Maraîchères
- S P H P: Société des Plantations de Haut Penja
- S B M : Société de Bananeraies de Mbome
- C D C : Cameroon Development Coopération
- S N P P: La Société des Plantations de Penja
- O N G : Organisation Non Gouvernementale
- PNFVA : Projet National de Formation et de
Vulgarisation Agricole
- SAILD : Service d'appui aux initiatives locales
de développement
- CEDAC : Centre de Développement auto-centré
- UCCAO : Union des Coopératives de café de l'Ouest
- ANACAM : Ananas du Cameroun
- ASSOBA CAM: Association des Producteurs de Bananes
au Cameroun
- ONPC : Office National des Ports du Cameroun

- CAMAIR : Cameroon Airlines
- U T A : Union des transports aériens
- SWISSAIR: Air suisse
- R C A : République Centrafricaine
- Cooprovinox: Coopérative des producteurs vivriers du Noun
- FSAR : Fonds Spécial d'Actions Rurales
- C F A : Communauté Financière Africaine
- COPLALOD: Coopérative des Planteurs du Lom et Djérem
- SODECAO : Société de Développement du Cacao
- ASECNA : Agence de Sécurité pour la navigation aérienne
- C A C : Crédit Agricole du Cameroun
- C N C C : Conseil National des Chargeurs du Cameroun
- CEEAC : Comité Economique des Etats de l'Afrique Centrale
- UDEAC : Union Douanière des Etats de l'Afrique Centrale
- CHAGRI-OUEST: Chambre de l'Agriculture de l'Ouest
- FONADER : Fonds National du Développement Rural
- SEMRY : Société d'Expansion et de Modernisation de la Riziculture de Yagoua
- SOCAPALM: Société Camerounaise de Palmeraies
- R F A : République Fédérale Allemande

BEST
AVAILABLE: